

# RAPPORT FINAL - Janvier 2021

REALISÉ PAR LES ETUDIANT.ES DU MASTER 2 SOCIO-  
ANTHROPOLOGIE APPLIQUÉE AU DEVELOPPEMENT LOCAL ET A  
LA PARTICIPATION

Kadidjatou Camara, Timothée Serve,  
Salim Dahbi et Johanna Morvan



COMMANDITE PAR



L'ASSOCIATION VRAC

## CRÉATION D'UN CENTRE ALIMENTAIRE DE QUARTIER



Sous la direction de Béatrice  
Maurines et Olivier Rouchon

UFR ANTHROPOLOGIE  
SOCIOLOGIE  
SCIENCE POLITIQUE

<b>INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
1 - Présentation de l'association Vrac	3
2 - La commande : l'implantation de Vrac dans le 8e arrondissement	5
<b>PARTIE 1 - CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIE D'ENQUÊTE</b>	<b>13</b>
1.1 - Cadre Théorique	13
1.2 - Les méthodes d'enquête mobilisées	18
1.3 - Une ethnographie du quartier Langlet-Santy:	20
<b>PARTIE 2 - LE TERRITOIRE : LE QUARTIER LANGLET-SANTY À LYON</b>	<b>25</b>
2.1 - Le contexte du 8ème arrondissement	25
2.2 - Les acteurs.rices de Langlet-Santy et du 8ème arrondissement	30
<b>PARTIE 3 - BENCHMARKING : LE DÉPÔT, À MONTRÉAL.</b>	<b>37</b>
<b>PARTIE 4 - ANALYSE DU SYSTÈME D'ACTION A LANGLET-SANTY</b>	<b>40</b>
4.1 - L'implication des acteurs dans le centre alimentaire	40
4.2 - Les dynamiques à l'oeuvre sur le territoire	44
4.2.1- Lien Social:	44
4.2.2 - L'agriculture urbaine:	45
4.2.3 - L'éducation populaire:	46
4.2.4 - L'aide alimentaire :	47
<b>PARTIE 5 - LES PRÉCONISATIONS</b>	<b>50</b>
5.1 - Prendre en compte les attentes et points de vue des habitant.es:	50
5.2 - Communiquer sur le projet auprès des acteur.ices du 8e:	52
5.3 - Favoriser l'empowerment des habitant.es face à leur alimentation	52
5.4 - Créer un groupe de travail pour définir le cadre juridique, financier et de gestion du centre	53
5.5 - Différencier les offres en fonction des publics	54
5.6 - Contribuer à des systèmes alimentaires durables	55
5.7 - Créer des partenariats avec les jardins du 8e arrondissement	56
5.8 - Capitaliser les ressources et activités des partenaires	56
5.9 - Élargir le réseau partenarial	57
<b>CONCLUSION</b>	<b>59</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>61</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>64</b>
Annexe 1 - Exemple d'un guide d'entretien	64

Annexe 2 - Les entretiens semi-directifs	65
Annexe 3 - Fiche acteurs	67
Annexe 4 - Sigles et abreviations	72

# INTRODUCTION

## 1 - Présentation de l'association Vrac



L'association Vrac ( Vers un réseau d'achat en commun ) a été fondée à Lyon par Boris Tavernier en 2013 avec le soutien du bailleur Est métropole habitat et de la fondation Abbé Pierre. Son objet principal est de lutter contre la précarité alimentaire en favorisant l'accès à une alimentation saine et en circuits-courts. Ses activités tendent à atteindre une déclinaison d'objectifs comme réduire les coûts alimentaires de produits de qualité (biologique et locaux), être vecteur de liens social, créer des réseaux de solidarités, agir sur la santé via l'alimentation, ainsi que sensibiliser aux logiques de l'alimentation durable. Pour cela, l'association porte l'implantation de groupements d'achat dans des quartiers de la politique de la ville. Elle est actuellement présente dans 8 QPV de Lyon avec 14 groupements d'achats différents ; La Duchère 9e, Soeur Janin 5e, 2 à Vaulx en velin, 2 à Villeurbanne, 2 à Vénissieux , Oullins, Saint Priest, Saint-Fons, Bron, Rillieux-la-Pape et le dernier a ouvert à Givors. En 2019, une nouvelle dynamique a été lancée avec l'ouverture de Vrac Université qui cette fois-ci est à destination des étudiants-es. Par ailleurs, un essaimage a permis l'installation de Vrac dans d'autres villes (Bordeaux , Strasbourg, Toulouse, Paris) et la création de Vrac national.

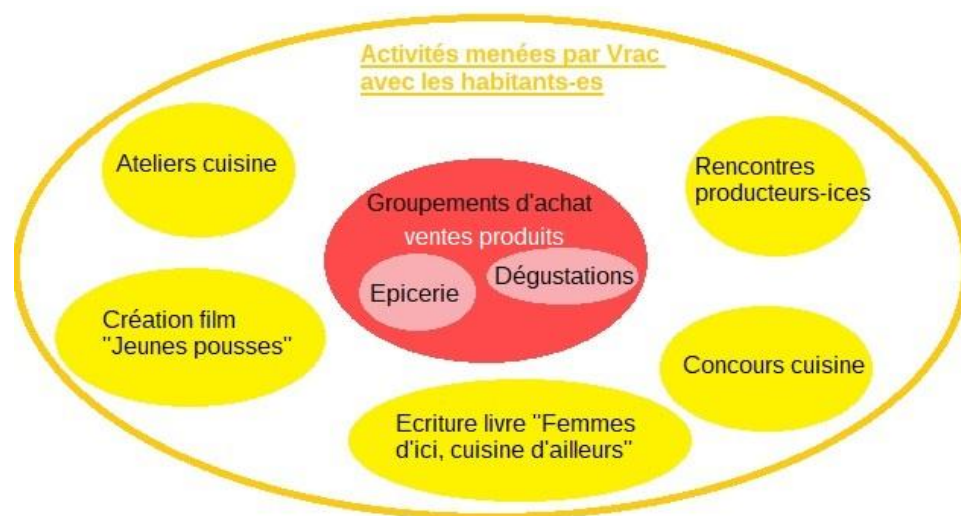
Concernant Vrac Lyon, 1066 ménages étaient adhérents en 2019<sup>1</sup>. Parmi les produits vendus cette année-là, 79 % étaient alimentaires dont 69 % issus de l'agriculture biologique et 83 % des produits vendus ont été commandés directement auprès des producteurs, dont 60 % étaient locaux.

Tous les groupements d'achats ont un fonctionnement commun. Il y a une période où les adhérent.es effectuent leur commande de produits en ligne ou en présentiel puis le jour de la distribution une fois par mois. Les adhérent.es doivent y emmener leurs contenants pour 1/3 des produits livrés en vrac. Les salariés-es de l'association tiennent à ce qu'il n'y ait pas de différence de statut entre les adhérent-es, chacun-e investi son rôle de bénévole à la hauteur qu'il-elle souhaite, c'est à dire que certain.es viennent seulement chercher leurs produits tandis que d'autres apportent leur aide lors de la permanence. Les groupements d'achats sont

---

<sup>1</sup> Rapport d'activité Vrac 2019

caractérisés par deux modes d'organisation distincts. Soit il est majoritairement encadré par les salariés de l'association, soit il est "autonome". Lorsque celui-ci est autonome, il est tout de même nécessaire qu'un noyau d'habitant.es se forme afin d'organiser les prises de commandes et les distributions. Dans les deux cas, Vrac s'occupe de la logistique et de la relation avec les producteur.ices. Il est nécessaire qu'une structure telle qu'un centre social, une Mjc, un bailleur social ou une épicerie solidaire, porte le groupement d'achat et mette à disposition un local rendant possible les distributions. Une distinction est faite entre deux types d'adhérent.es afin de promouvoir un modèle solidaire et privilégier l'accès aux produits des habitant.es des quartiers dans lesquels les groupements sont implantés. En effet, les produits sont à prix coûtant pour les habitant.es du quartier politique de la ville (QPV) alors qu'une marge de 10 % s'applique pour les autres adhérent.es. Lors de sa création, Vrac portait un objectif de mixité des catégories sociales dans les quartiers prioritaires en proposant une offre alimentaire attractive. Aujourd'hui l'association est victime de son succès, il y a trop de demandes d'adhésions de personnes hors QPV. Une règle imposée par Vrac instaure qu'elles ne peuvent représenter que 30 % des adhérent.es du groupement peuvent être autre que le public ciblé.



**Schéma 1** : Les activités menées par Vrac avec les habitant.es

### **Le mode de financement :**

L'ensemble des activités proposées par Vrac autour de l'alimentation, leur impact en termes d'offre alimentaire de qualité à bas prix pour les habitant.es et de création de liens autour de cette thématique fédératrice a séduit les acteurs privés auprès desquels l'association va chercher ses financements. En effet, les bailleurs sociaux et fondations sont les principaux financeurs puisqu'en 2019 ils représentaient 72 % des apports financiers alors que la

Métropole de Lyon ne représentait que 9 %. Vrac Lyon Métropole souhaite impulser à partir de cette année une dynamique nouvelle dans la recherche de financements en sollicitant les communes dans lesquelles sont implantés les groupements d'achats, en valorisant les impacts positifs de leurs actions sur les territoires..

## 2 - La commande : l'implantation de Vrac dans le 8e arrondissement

---

Lorana Vincent, la directrice de Vrac Lyon et Joachim Robert, un des deux chargés-es de projets de l'association, nous ont présenté la commande à laquelle ils-elles nous proposaient de répondre au début du mois d'octobre. Leur intérêt principal était d'identifier le QPV et la ou les structures permettant l'implantation d'un groupement d'achat dans un des 4 QPV du 8ème arrondissement. Cette volonté s'expliquait notamment par le fait que Vrac est présent dans les QPV de Lyon à l'exception du 8e où ils n'ont aucune implantation alors que cet arrondissement concentre les  $\frac{3}{4}$  des habitant.es des QPV lyonnais. La commande consistait à réaliser un diagnostic territorial afin de déterminer comment et avec qui VRAC pourrait installer un groupe d'achat autonome. L'association nous avait fait part d'un questionnaire secondaire portant sur l'identification des opportunités et perspectives qui s'offraient à VRAC pour "faire germer les graines" du projet de création d'une maison solidaire de l'alimentation dans ce même arrondissement, proposé dans le cadre de l'appel à projet Quartier Fertile de l'ANRU.

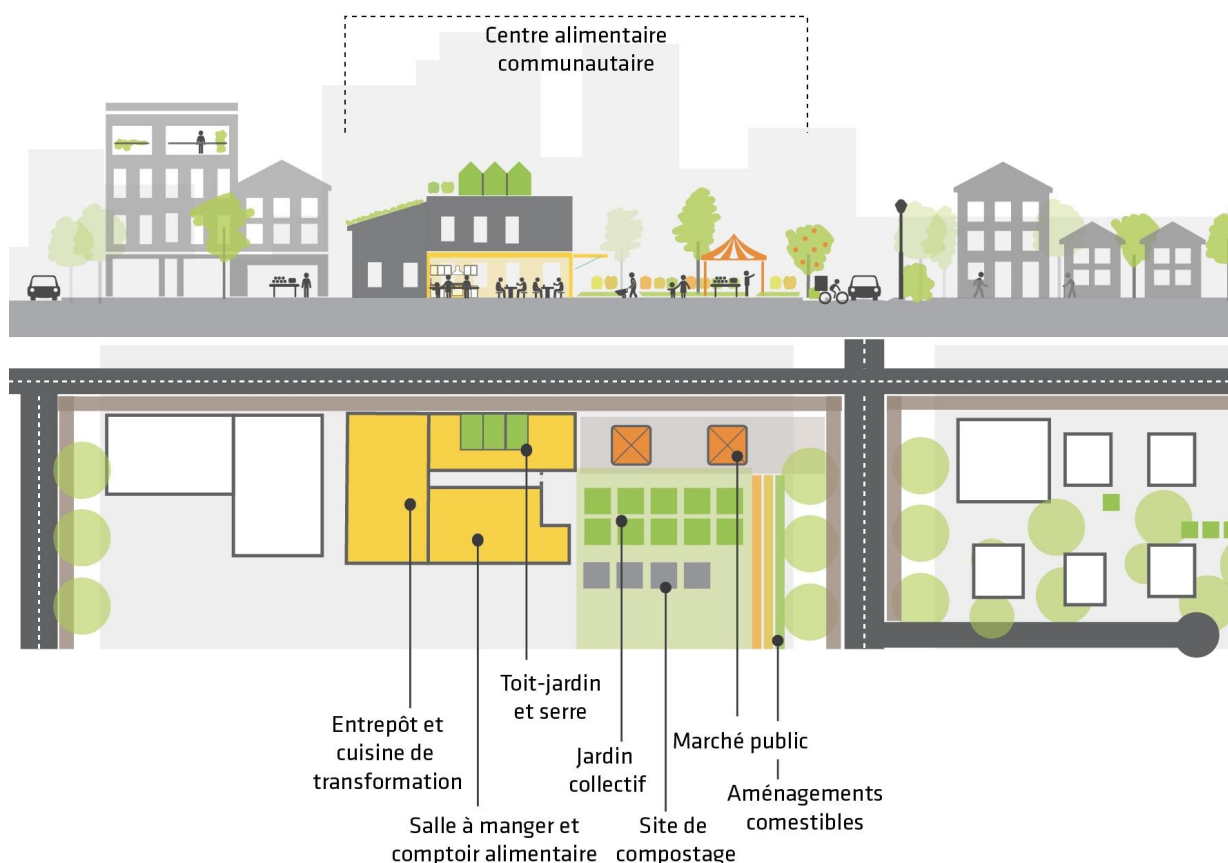
Avant de mettre en place l'enquête, il a fallu comprendre le fonctionnement de l'association, son organisation, ses motivations, son projet, etc. Pour compléter nos premières recherches, nous avons rencontré une nouvelle fois Mme Vincent et M Robert dans les locaux que l'association partage avec une brasserie artisanale, à Vaulx-en-Velin. Ce rendez-vous nous a permis de nous mettre à jour sur les avancées du projet, et de procéder à une première réorientation de la commande. En effet, Vrac avait fait émerger la décision du quartier dans lequel ils ouvriraient un groupement d'achat, le choix fut porté sur Langlet-Santy. Ce choix s'explique par deux facteurs principaux : le constat de Vrac que ce quartier est un "désert alimentaire" et où les habitant.es cumulent les difficultés ainsi que la sollicitation d'acteurs-ices de ce quartier qui permet de penser à la fois que cette implantation répond à une demande de certain.es habitant.es ainsi qu'une structure en sera porteuse. Si l'implantation de Vrac dans le 8e arrondissement de Lyon est actuellement en train de se concrétiser, l'idée de ce projet est présente dans les esprits de plusieurs acteurs-ices depuis au moins 2 ans.

## **Des origines du projet :**

En 2018, une habitante de Langlet-Santy, membre de l'association des parents d'élèves de l'école Giono mais aussi membre du Centre social, avait impulsé la passation de questionnaires auprès des habitant.es pour déterminer le nombre de personnes qui seraient intéressées pour faire ses achats via un groupement d'achat. Cette enquête a été menée en collaboration avec le Centre social, qui aux vues de la centaine de réponses positives, a sollicité Vrac en leur proposant de porter ce groupement et la création du noyau d'habitant.es organisant les permanences. Vrac a tenu à expliquer au Centre social pourquoi l'implantation n'a pu être faite plus tôt. D'une part parce qu'ils n'avaient pas les ressources financières suffisantes. De nouvelles perspectives de financement apparaissent avec l'arrivée des élus-es Europe Ecologie les verts, suite aux élections municipales, qui soutiennent l'association. L'idée serait de demander un financement pour continuer les activités des groupements qui fonctionnent bien et ont fait leurs preuves dans d'autres arrondissements afin de consacrer les réserves de l'association à l'ouverture de nouveaux groupements d'achats. D'autre part, il y a deux ans l'association Vrac n'était pas assez structurée, les salariés étaient en prise de poste et la nécessité était de se concentrer sur la structuration interne avant de s'étendre encore plus.

Lors d'une réunion réunissant Vrac, la directrice du Centre social et un bailleur social (Alliade habitat) , qui a eu lieu fin octobre 2020, les jalons de la création du groupement d'achat de Santy ont été posés. Le Centre social qui est le partenaire principal de ce projet met à disposition ses locaux et accompagnera un groupe d'habitant.es pour la création de ce groupement. Notre étude consistant à situer les forces et faiblesses pour l'implantation d'un groupement d'achat n'avait plus lieu d'être celle-ci étant déjà lancée, le calendrier menant à son ouverture déjà programmée. Nous recentrons notre travail sur le projet de mise en place d'une Maison solidaire de l'alimentation dans le 8eme arrondissement. Le local identifié par Vrac dans lequel pourrait prendre place cette maison est une propriété du bailleur social SACVL qui se situe sur l'avenue Paul Santy. Il nous a donc été possible de mobiliser les données que nous avons préalablement recueillies sur les acteurs du quartier de Santy afin de les adapter aux nouveaux questionnements. Avant de détailler le prisme des aspects que nous avons étudiés dans ce travail, nous apportons des éclaircissements sur ce qu'est une Maison solidaire de l'alimentation

## Une innovation sociale et durable :



*Schéma 2 : Schéma type d'un centre alimentaire communautaire pensé par Vivre en ville, au Québec<sup>2</sup>*

La maison solidaire de l'alimentation tel que le conçoit Vrac se rapproche beaucoup des centres alimentaires communautaires existants déjà à Québec, au Canada. C'est un lieu physique ayant pour but de faciliter l'offre alimentaire sur un territoire. Celle-ci est pensée par le prisme du développement durable et se traduit par la mise en place de systèmes alimentaires de proximité. Le but étant de penser à comment développer les circuits courts et implique donc une réflexion plus globale ne restreignant pas la focale au dernier maillon de la chaîne qui est celui de la consommation. L'alimentation est donc souvent à minima locale voire bio quand c'est possible. Cet espace regroupe généralement plusieurs structures associatives travaillant sur ces thématiques-là. Pour donner des exemples concrets il peut coexister jardins partagés, composts, ateliers de cuisines, cantines solidaires, épicerie sociale, etcetera...

<sup>2</sup> Vivre en ville, "Modèles d'organisation collective", Les centres alimentaires communautaires, *Fiches thématiques sur les systèmes alimentaires de proximité*, 2018



Cette configuration revêt plusieurs avantages. Tout d'abord, un abaissement des coûts pour ces organismes qui collectivisent leurs moyens (partage de locaux et de ses équipements), une réduction des coûts économiques et aussi environnementaux si la production, le stockage et la transformation/consommation a lieu en ce même endroit ; une identification plus claire du public du fait que la maison solidaire de l'alimentation devient alors un centre névralgique concernant les questions d'alimentation durable, de justice et démocratie alimentaire. Aussi, ce regroupement facilite ce partage de connaissances et permet d'accroître l'intelligence collective de ceux.celles qui s'impliquent dans un tel projet. Et ce grâce à la participation des usagers.ères comme des bénévoles qui par ailleurs peuvent être l'un.es et l'autres en même temps.

Les Centres alimentaires sont donc des lieux qui s'inscrivent dans une tradition d'éducation populaire. Les savoirs et les compétences qui y sont développées quotidiennement ont pour vocation d'être transmises tout en ayant le souci que cela se fasse sans mépris, culpabilisation, misérabilisme... Il faut donc travailler à limiter les rapports de pouvoirs qui résultent de ces agencements afin de tendre vers une certaine horizontalité nécessaire à ce que chacun.e puisse se sentir à l'aise en ces lieux. A l'aise de s'y investir si la personne en a envie. En somme, que ce lieu demeure un lieu de solidarité, un espace sain.

En Amérique du nord la communauté renvoie à un groupement d'individus partageant une ou des caractéristiques communes leur permettant de se rapprocher et de développer des intérêts communs, ou du moins de s'organiser pour tenter de les contenter. Ça peut être habiter le même quartier, être de la même classe sociale, de la même appartenance religieuse, du même genre ou de la même orientation sexuelle, ou encore avoir des origines nationales communes... Bien que nos conceptions de la communauté soient différentes en France, Vrac, dans une vision nord-américaine du développement local, souhaiterait avant tout implanter territorialement cette Maison solidaire de l'alimentation. Ce projet est pensé à destination des habitant.es du quartier qui accueillera cette Maison solidaire de l'alimentation. On retrouve les missions de l'éducation populaire qui sont entre autres de développer des formes de citoyenneté, une appartenance à une même communauté qui agirait dans la même direction. Avoir l'opportunité d'apprendre et pouvoir avoir les moyens de manger sainement et durablement participe à lutter contre les inégalités sociales dont sont frappés les quartiers populaires. Le tout dans une optique de rompre avec la précarité relationnelle très liée à la précarité économique. Plusieurs enjeux sont soulevés par un tel projet. Nous ne manquerons

pas de les détailler plus loin dans ce dossier. A commencer par la question du modèle économique.

### **De la Maison de l 'alimentation en France au Centre alimentaire de quartier en Amérique du nord :**

Actuellement en France, il n'existe aucun lieu correspondant à ce modèle de centre alimentaire de quartier tel qu'il est développé au Canada. Les initiatives habitantes et associatives autour de la thématique de l 'alimentaire ne manquent pas, et de nombreuses activités comme celles proposées par les centres alimentaires nord-américains sont menées. Cependant, nous ne pouvons identifier un lieu physique articulant ces propositions et impulsant une telle dynamique de réflexion et de mise en pratique relatifs de "démocratie alimentaire" selon D. Paturel <sup>3</sup> . Dans la commande adressée, Vrac a mobilisé le terme de "maison solidaire de l'alimentation", afin de désigner le projet de création d'un lieu de partage et production de solutions innovantes pour rendre accessible une consommation durable. Cependant, il est important de distinguer la maison solidaire de l'alimentation portée par Vrac et la maison de l'alimentation initiée par la Métropole. Si la Maison de l'alimentation est mobilisée par la Métropole lyonnaise nouvellement en place, il renvoie au projet de création de Maison de l'alimentation<sup>4</sup> proposé par le Conseil Général de l'Agriculture, de l'alimentation et des Espaces Ruraux qui dépend du Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche. Ce projet développé en 2010 peut s'apparenter dans ses objectifs globaux aux centres alimentaires de quartier, en effet elles "doivent permettre de s'informer, de débattre et de construire des projets en lien avec les priorités locales. Elles permettent la rencontre de personnes prêtes à donner de leur temps pour montrer leur savoir-faire de producteurs.rices, de transformateurs.trices, de bénévoles déjà engagé.es sur ces problématiques en vue de guider les consommateur.ices (enfants, adultes) dans leurs choix alimentaires. Elles permettront de recréer du lien social, entre générations ou cultures différentes. Elles pourront mener des actions ciblées envers les populations les plus fragiles en allant à la rencontre de ces populations, soit en œuvrant dans les lieux de vie de ces populations, soit en organisant des ateliers mobiles."<sup>5</sup> . Il est tout de même intéressant de noter qu'ici les maisons de l'alimentation sont présentées comme étant portées par les pouvoirs publics qui en définissent les directions. Ce modèle prévoit leur impulsion au niveau national,

---

<sup>3</sup> Paturel D., Ndiaye « Démocratie alimentaire : de quoi parle-t-on ? » , in Les Chroniques

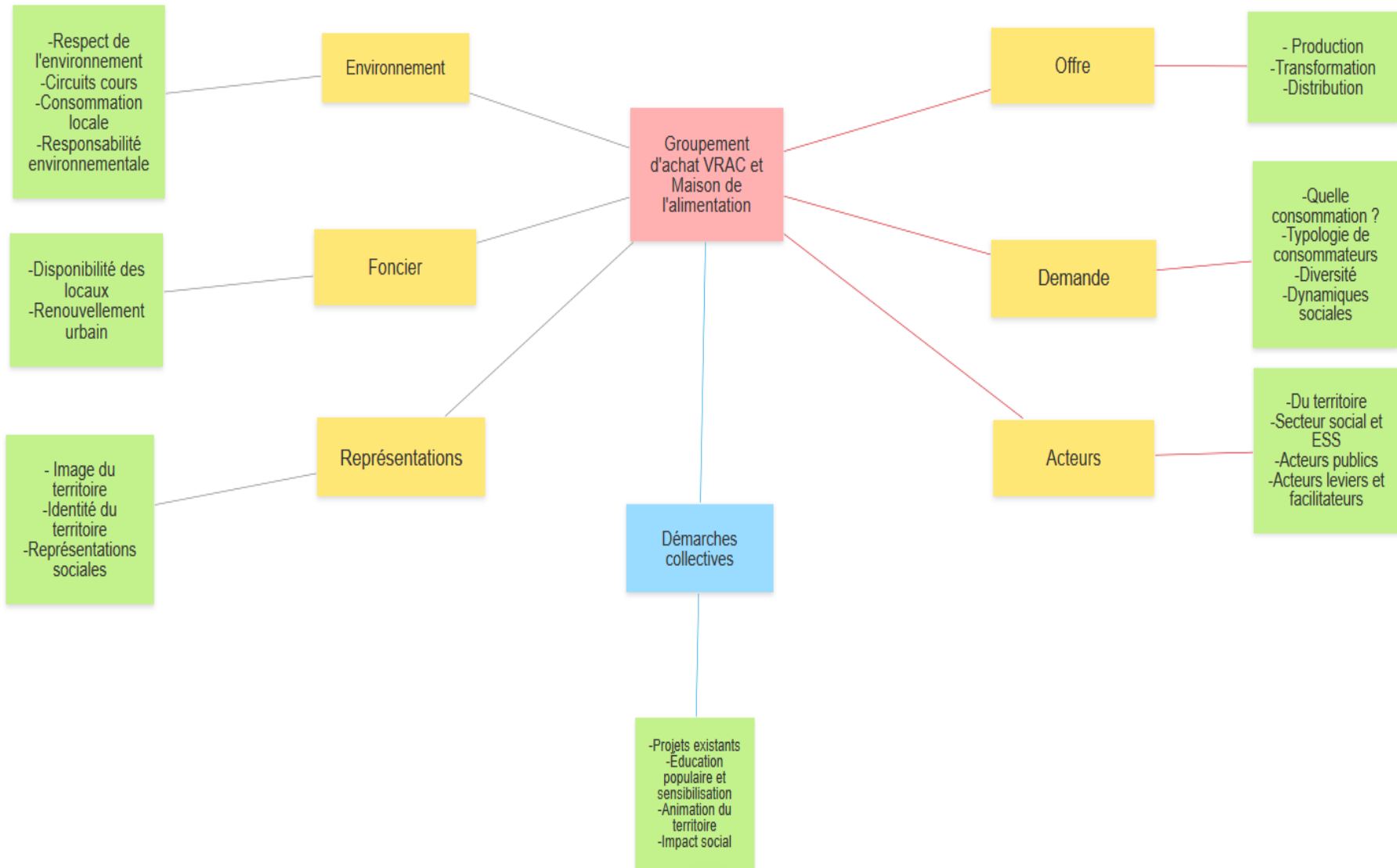
<sup>4</sup> Projet de création de maisons de l'alimentation, Jean-Pierre LEBRUN CGAAER, aout 2010

<sup>5</sup> Projet de création de maisons de l'alimentation, Jean-Pierre LEBRUN CGAAER, aout 2010

leur coordination au niveau départemental et leur création pratique au niveau local avec une prise en charge de la mise en lien des acteurs par les municipalités. Ce rapport précise que le financement devrait être assuré par les partenariats locaux et que les apports du Ministère ne seront que de l'ordre de mise en disposition de modèles pédagogiques. Les Maisons de l'alimentation partent donc d'une volonté ministérielle et doivent être mises en place par les communes qui solliciteraient alors les acteurs locaux pour la déployer. Les centres alimentaires de quartiers quant à eux sont des espaces qui voient le jour sous des initiatives locales, à partir de partenariats associatifs et privés, qui peuvent solliciter le soutien des pouvoirs publics tout en gardant leur indépendance.

Nous avons étayé notre questionnement suite à la prise en compte de l'ensemble de ces considérations et de l'enquête exploratoire que nous avons menée pour mieux cerner le projet de Vrac et appréhender la composition habitante et partenariale du 8<sup>e</sup> arrondissement. Nous nous demandons alors de quelles manières une maison solidaire de l'alimentation pourrait prendre place dans le quartier de Santy sous l'initiative de Vrac. Pour cela nous avons réalisé un diagnostic territorial qui permet d'identifier les opportunités et les freins liés au développement de ce projet. L'aménagement urbain et l'offre alimentaire du quartier est une des premières dimensions que nous analyserons. De plus, nous tentons d'approcher au mieux les enjeux des acteurs institutionnels publics et privés et de l'Économie sociale et solidaire (ESS) susceptibles de s'impliquer dans ce projet et de déterminer de quelles manières ils pourraient le faire. Nous interrogerons aussi quelles sont les dynamiques associatives et habitantes déjà en place sur le thème de l'alimentation. Connaître le tissu partenarial existant est un autre de nos objectifs. En sommes, nous essaierons d'explicitier les logiques du territoire et des acteurs pour proposer des recommandations concernant la mise en route du lieu, son fonctionnement et les partenaires potentiels pour atteindre les objectifs de l'association Vrac dans la mise en place de la Maison solidaire de l'alimentation. .

**Schéma 3** : *Les enjeux du projet de création d'un centre alimentaire par Vrac*



## **Conclusion de l'INTRODUCTION**

Vrac est une association de loi 1901 qui voit le jour en 2013. Elle a pour but de lutter contre la précarité alimentaire en favorisant l'accès à une alimentation saine provenant de circuits courts. Son action prend la forme de mise en œuvre de groupements d'achats. Ils existent dans de nombreux QPV de Lyon et son agglomération. Ils sont en partie portés par les habitants.es des quartiers ou ces groupements peuvent être implantés. La commande de départ était de voir quel était le territoire le plus fertile à l'essaimage d'un groupement d'achat dans le 8eme arrondissement ou Vrac n'était alors pas encore présent. Cette volonté trouve ses justifications dans le constat que l'association fait du territoire (l'ensemble des QPV du 8eme arrondissement) concernant l'offre alimentaire. En effet, ils qualifient ces quartiers de « désert alimentaire ». Le projet originel à avancé plus que cela n'était prévu nous incitant alors à réfléchir à un projet qui était secondaire lors de notre première rencontre avec l'association. Celui d'implanter une maison solidaire de l'alimentation. En somme un lieu physique articulant diverses propositions tournées autour de l'alimentation durable dans une perpétuelle dynamique de réflexion et d'éducation populaire autour de questionnements liés aux principes de la démocratie alimentaire.

# PARTIE 1 - CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIE D'ENQUÊTE

## 1.1 - Cadre Théorique

---

L'aspect professionnel du travail qui nous a été demandé d'effectuer, c'est à dire de produire un diagnostic territorial alimentaire du 8ème arrondissement de Lyon et l'envisager comme outil d'appui à la décision, ne nous écarte pas de repenser les divers objets de la sociologie que nous nous apprêtons à étudier.

Le projet de VRAC détaillé ci-dessus est d'abord un projet de développement local d'un territoire par l'innovation sociale dans le champ de l'alimentation et touche plus précisément la question du système alimentaire et de démocratie alimentaire.

Nous entendons l'innovation sociale comme une façon de regrouper un désir de changement, de modernité avec une garantie d'avoir une justice sociale et de l'équité. Cet objectif se réalise avec la créativité des acteurs, en particulier privés.<sup>6</sup> Nous choisissons une acception qui limite l'innovation sociale à un système territorialisé, inclusif et participatif. C'est-à-dire que l'innovation sociale concerne à la fois les nouveaux modes d'action capables de changer la société, mais aussi un cadre local, territorial, particulier et un contexte institutionnel dans laquelle elle se développe. Dans cette définition de l'innovation sociale, on se concentre sur une action collective qui émerge dans un territoire afin de répondre à un besoin social non satisfait dans une dynamique de changement sociétal. C'est le cas du projet de VRAC pour créer un centre alimentaire de quartier.

Cette conception est défendue par plusieurs chercheur.ses tels que Hillier, Harrison, Bouchard. On trouve une première définition de l'innovation sociale : « Les innovations sociales concernent la coordination de relations entre les acteurs sociaux dévolus à la résolution de problèmes socio-économiques en vue d'une amélioration des performances et du bien-être des collectivités » (Harrisson, Vézina, 2006)<sup>7</sup>.

---

<sup>6</sup> Richez-Battesti, Nadine, Francesca Petrella, et Delphine Vallade. « L'innovation sociale, une notion aux usages pluriels : Quels enjeux et défis pour l'analyse ? », *Innovations*, vol. 38, no. 2, 2012, pp. 15-36.

<sup>7</sup> Harrisson, D, Vezina, M., 2006, L'innovation sociale, une introduction, *Public and Cooperative Economics*, 77 (2), 129-139.

Quant à Hillier, il fait le lien entre l'innovation sociale et le développement territorial "L'innovation sociale est intimement liée aux conditions sociales, institutionnelles et matérielles dans lesquelles elle prend place" (Hillier *et al.*, 2004, p.150).<sup>8</sup>

Bouchard ajoute que cette conception de l'innovation sociale est fortement liée à l'économie sociale et solidaire (ESS). Une définition fonctionnaliste de l'innovation sociale nous explique que l'économie sociale et solidaire, en arrivant à anticiper la demande sociale ou à la diagnostiquer, vient répondre à des besoins dont l'État ne s'occupe pas ou s'en est déchargé ou que le marché ne comble pas.<sup>9</sup>

Battesti, Petrella et Vallade ajoutent que l'innovation sociale permet de "moderniser la rhétorique" de l'ESS puisqu'elle permet de s'extraire du débat normatif et juridique des statuts. L'économie sociale et solidaire produit des innovations sociales durables, qui permettent de dépasser le cadre organisationnel pour donner naissance à une alternative au système économique actuel.<sup>10</sup>

Le projet de VRAC de maison solidaire de l'alimentation, à travers ses actions, va contribuer aux alternatives au système alimentaire local, déjà initiées depuis plusieurs années.

Malassis (1998) définit un système alimentaire comme : « la façon dont les hommes s'organisent pour produire, distribuer et consommer leur nourriture »<sup>11</sup>.

Le système alimentaire est défini sous son aspect économique. Il dépasse la question du besoin vital de manger pour vivre. L'alimentation replace l'humain dans son rôle de consommateur: Un acteur parmi d'autres dans la chaîne du secteur alimentaire. L'alimentation est à ce titre placée au même degré que tous les autres produits de consommation et donc le seul choix que peut faire le consommateur est celui d'acheter ou de ne pas acheter. Il n'a aucune main mise sur le circuit à travers lequel passe son assiette. Le marché organise l'agro-alimentaire sans participation du citoyen. Et c'est là où on retrouve toute la pertinence de la notion de démocratie alimentaire.

<sup>8</sup> Hillier, J., Moulaert, F., Nussbaumer, J., 2004, Trois essais sur le rôle de l'innovation sociale dans le développement territorial, *Géographie, Économie et Sociétés*, 2 (6), 129-152.

<sup>9</sup> Bouchard, M., 2006, De l'expérimentation à l'institutionnalisation positive : l'innovation sociale dans le logement communautaire au Québec, *Public and Cooperative Economics*, 77 (2) 139-166.

<sup>10</sup> Richez-Battesti Nadine, Petrella Francesca, Vallade Delphine, « L'innovation sociale, une notion aux usages pluriels : Quels enjeux et défis pour l'analyse ? », *Innovations*, 2012/2 (n°38), p. 15-36.

<sup>11</sup> Malassis, L. 1998. *Naissance et développement d'une nouvelle discipline économique : l'économie agro-alimentaire*, Université de Parme.

L'idée de démocratie alimentaire “ signifie que tous les membres du système agro-alimentaire ont des opportunités égales et effectives de participer à la formation du système, ils disposent en particulier des connaissances à propos des moyens alternatifs de concevoir et réaliser ce système ”<sup>12</sup>. Ou encore : “ (La démocratie alimentaire) représente la revendication des citoyens à reprendre le pouvoir sur la façon d'accéder à l'alimentation, dans la reconnexion entre celle-ci et l'agriculture. La démocratie alimentaire émerge comme un terreau particulièrement propice à la construction d'une nouvelle citoyenneté, dans laquelle les citoyens retrouvent les moyens d'orienter l'évolution de leur système alimentaire à travers leurs décisions et pas uniquement leurs actes d'achat.”<sup>13</sup>

Un des principes fondamentaux de la démocratie alimentaire est la justice sociale. Donc un accès équitable à une nourriture de qualité, saine et durable. L'application d'une démocratie alimentaire doit se faire par une offre du marché alimentaire qui soit adéquate. On s'est dès-lors posés la question de l'offre alimentaire sur le territoire de Paul Santy. Durant les entretiens exploratoires, le terme de désert alimentaire est souvent revenu pour décrire le territoire.

Bien que chaque quartier populaire ait une histoire et des particularités qui lui sont propres, il semble que l'offre alimentaire n'échappe pas aux diverses inégalités auxquelles font face les habitants. De nombreux QPV sont des déserts alimentaires ou s'en approchent.

Le concept de désert alimentaire apparaît officiellement dans des rapports gouvernementaux en Angleterre pour le ministère de la santé dans les années 1990. Il devient un point de droit aux Etats-Unis dans le Farm Bill de 2008 où il est défini comme : « un endroit [aux États Unis] où l'accès à des aliments sains et bon-marché est limité, en particulier les zones composées de voisinages et de communautés à faibles revenus »<sup>14</sup>. Il devient alors un outil de politiques publiques en matière d'alimentation et de santé. Le ministère de l'Agriculture des États-Unis a publié en 2009 un rapport intitulé “Accès à une alimentation saine et bon-marché : mesurer et comprendre les déserts alimentaires et leurs conséquences”<sup>15</sup>. Une définition juridique plus cadrante est donnée. Les déserts alimentaires

---

<sup>12</sup> Renting Henk, Schermer Markus et Rossi Adanella, « Building food democracy : Exploring Civic Food Networks and Newly Emerging Forms of Food Citizenship », *Int. Jrnl. of Soc. of Agr. & Food*, Vol. 19, No. 3, pp. 289–307

<sup>13</sup> Paturel Dominique , Sciences de Gestion, HDR, INRA, UMR 951 Innovation et Patrice Ndiaye, Droit Public, HDR, CREAM, "Les Chroniques Démocratie Alimentaire, Mars 2019.

<sup>14</sup> Amendement : Food Bill, Title VI, section 7527, 2008. Traduction de l'auteur

<sup>15</sup> Ver Ploeg Michele, « Access to Affordable and Nutritious Food: Measuring and Understanding Food Deserts and Their Consequences » , United States Department of Agriculture, 2009



sont comptabilisés à partir d'unité de recensement sur une aire spatiale donnée ou le taux de pauvreté doit être supérieur ou égal à 20% et où l'accès à une alimentation saine (comprenant à *minima* des fruits et des légumes) est financièrement abordable. Pour cela il faut qu'au moins 500 personnes et/ou 33% de la population ait physiquement accès à une grande surface ou une grande épicerie sans avoir à parcourir plus d ' 1 mile (1,6 km). Logiquement ces critères diffèrent pour les zones rurales. En France et en Europe il n'existe pas de définition juridique de ce concept. Le désert alimentaire pâtit donc d'un certain flou quant à sa définition notamment par son usage de sens commun et, les notions qui lui sont attenantes peuvent brouiller les pistes bien qu'elles demeurent parfois plus appropriées à certains contextes socio-spatiaux.

C'est le cas par exemple du concept de "marécage alimentaire"<sup>16</sup> qui se caractérise par la présence voire l'omniprésence sur un territoire d'établissements vendant de la nourriture malsaine plus communément appelée "malbouffe".

La "sécurité alimentaire" recouvre quant à lui une acception plus large puisqu'il désigne la difficulté à se procurer une quelconque nourriture, saine ou non et figure dans le droit international<sup>17</sup> et français<sup>18</sup>.

L'appellation "désert alimentaire" constitue une puissance évocatrice et rhétorique puisque l'élément de langage "désert" va légitimer l'action publique<sup>19</sup> et l'entrepreneuriat "alimentaire" dans ces zones très localisées dont les occupant.es seraient dépourvu.es d'accès à une offre alimentaire "convenable" au regard des aspects que recouvre cette notion. A l'origine il est plutôt question d'un ressenti que de quelque chose émanant d'une scientificité. Pouvoirs publics et associatifs seraient alors moralement sommés d'agir pour endiguer un tel déficit.

*"Donc c'est un petit peu du foutage de gueule parce que c'est des publics qui sont fragiles au niveau de la santé et on leur donne encore des produits qui sont pas bons pour leur santé."* (Extrait d'entretien, Boris Tavernier, Vrac)

---

<sup>16</sup> Centre de collaboration nationale en santé environnementale, "Food deserts and food swamps : a primer", octobre 2017

<sup>17</sup> Petit, Y, *Agriculture, alimentation et sécurité alimentaire*, Répertoire de droit international, p176-187

<sup>18</sup> Article 1er, paragraphe 2, de la loi n°2014-773 du 7 juillet 2014 d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale, codifiée à l'article L.1115-1 du code général des collectivités territoriales

<sup>19</sup> Paddeu, F, "L'agriculture urbaine dans les quartiers défavorisés de la métropole New-Yorkaise: la justice alimentaire à l'épreuve de la justice sociale", VertigO, Natures et Métropoles, 2012

Les disparités d'accès à une alimentation saine ainsi qu'aux normes nutritionnelles dominantes contribuent à produire des inégalités de santé renforcées par d'autres facteurs aggravants. "Les femmes adultes issues de ménages défavorisés présentent une densité de leur ration en vitamines antioxydantes (vitamines C, E et bêta-carotène) plus faible que celle des femmes adultes de revenu familial supérieur au revenu médian". "Les hommes et les femmes ont une densité de leur alimentation en fer, rétinol et cholestérol qui a tendance à diminuer avec la croissance du revenu". Tandis que "les enfants issus des ménages pauvres présentent respectivement une densité de leur ration en bêta-carotène et vitamine B6 plus faible et une densité de leur ration en sodium plus élevée que celle des enfants de revenu familial supérieur au revenu médian". "Les femmes adultes et les enfants en dessous du seuil de pauvreté présentent une plus faible densité nutritionnelle de leur ration en vitamines antioxydantes, ce qui coïncide avec la prévalence plus importante de pathologies cancéreuses et cardio-vasculaires observée parmi les populations défavorisées françaises". C'est notamment pour cela que l'obésité féminine en France est très liée à des facteurs sociaux contrairement à celle des hommes : les catégories ouvrier.es employé.es sont encore plus touchées qu'avant et les faibles niveaux de diplômes aussi<sup>20</sup>. C'est dans ce contexte que Vrac et bien d'autres structures de l'innovation sociale axée sur l'alimentation durable agissent. Cet état des choses légitime leur intervention puisque nous le voyons bien, ces inégalités d'accès à une nourriture saine nécessite une réponse qui va au-delà de simples et cruciales questions de subsistance (système d'aide alimentaire d'urgence déjà effectif). C'est un véritable problème de santé publique.

Ces différents éléments nous permettent de poser la base théorique de notre travail de terrain et de nous poser des questions sociologiques en relation avec le projet de VRAC. Ainsi, la question centrale est de savoir comment la maison solidaire de l'alimentation comme projet d'innovation sociale peut contribuer à une démocratie alimentaire dans le territoire de Paul Santy ?

De ce questionnement découle plusieurs aspects techniques notamment la connaissance du territoire : informations socio-économiques, la question alimentaire sur le quartier de Paul Santy, les acteurs sociaux et politiques, les projets en lien etc...

---

<sup>20</sup> Andrieu, E, Caillavet, F, Lhuissier, A, Momic, M et Régnier, F « L'alimentation comme dimension spécifique de la pauvreté. Approches croisées de la consommation alimentaire des populations défavorisées », 32p, Travaux de l'observatoire internationale de la pauvreté et des inégalités, 2005-2006

## Conclusion du CADRE THÉORIQUE

Avant d'entamer l'étude nous avons jugé important de comprendre les différentes notions gravitant autour de la vision de développement local à travers l'alimentation durable que porte Vrac. Y apparaît, la notion de démocratie alimentaire, système et sécurité alimentaire, innovation sociale. Le concept de démocratie alimentaire a été fortement mis en avant lors de l'entretien avec le fondateur de Vrac. Nous entendons par ce concept : donner la possibilité à chaque individu de consommer une alimentation de qualité quelque soit sa classe sociale.

### 1.2 - Les méthodes d'enquête mobilisées

---

Afin de répondre de façon efficiente à la commande, une méthode ethnographique a été mobilisée: l'entretien semi-directif, l'observation du quartier avec des photographies réalisées et le benchmarking.

Les entretiens se sont essentiellement portés sur les acteurs.rices implantés dans le quartier de Santy et plus largement de Lyon 8e, s'intéressant aux questions de l'alimentation, du lien social, de l'insertion et du développement local.

Nous avons jugé utile de faire participer les acteurs.rices associatifs.ves et institutionnels.les du quartier Santy que sont le Centre social, le directeur de l'école élémentaire Jean Giono, l'association des parents d'élèves de cette école Graine de Giono, et la régie de quartier.

Aussi, les acteurs.rices ayant une expérience en alimentation sociale dans le 8e : les Petites Cantines, Récup et Gamelle, Belle Bouffe, Lena (une ancienne étudiante en SADL ayant participé à l'implantation du jardin partagé dans le cadre de son mémoire). Ou encore la Mairie du 8e à travers une entrevue avec la collaboratrice au cabinet Madame Piroit Ilytie.

Nous avons également mené une analyse comparative (benchmarking) des centres alimentaires communautaires canadiens puisque Vrac s'appuie en partie sur ces expérimentations de pour concevoir leur propre projet. Suite à une ethnographie numérique, nous avons pu réaliser un entretien avec une ancienne salariée du Centre alimentaire communautaire de Montréal "Le Dépôt", qui est pionnier dans la création aussi aboutie de ce type de lieu.

Au début de ce travail, un entretien avec l'équipe commanditaire Vrac a eu lieu afin de définir les attentes de la commande. Suite au rendu du rapport intermédiaire nous avons aussi rencontré Boris Tavernier, le directeur de Vrac national et l'initiateur du projet de centre alimentaire de quartier.

Au total 13 entretiens ont été réalisés pour recueillir des données qualitatives en s'appuyant sur une grille d'entretien avec un socle commun qui s'est vu adapté à chacun des acteur.ices. Les thématiques principales abordé lors des entretiens sont leur perception du quartier (les dynamiques locales en place, la participation habitante, l'offre alimentaire), les activités de la structure (notamment à propos de l'alimentation, leur public), les valeurs défendues et enfin leur positionnement concernant le projet du centre alimentaire de quartier (intérêts, réticences, questionnements et propositions).

De ces entretiens, il en ressort unanimement le niveau économique faible des habitants. Cet espace social admet quelques associations et structures favorisant le lien social même s'il y a une insuffisance de fréquentations. Puis, les différent.es acteurs.rices nouent plus souvent des partenariats non seulement entre elleux mais aussi avec d'autres acteurs.rices extérieur.es.

Dans un contexte de Covid 19 où la période d'enquête a coïncidé avec le confinement, nous étions obligé.es d'effectuer les entretiens en distanciel soit, par appels téléphoniques et vidéoconférence. A l'exception de l'entretien avec le directeur de l'école primaire giono et l'entretien avec une ancienne employée du dépôt au Canada qui ont été faits en présentiel. De plus, nous n'avons pu recueillir des données auprès des habitant.es.

Nous avons été amenés à prendre parti à propos des points de vue des acteurs.rices que nous avons recueilli. Nous avons identifié trois catégories d'acteurs.rices : les associatifs.ves, les institutionnels.les et les habitant.es. Notre idée au départ était de réaliser des entretiens avec chacun.e d'eux.elles. Cependant, la prise en considération directe de la connaissance et des besoins des habitant.es ne sera pas possible dans ce travail. Intégrer les habitant.es à notre diagnostic nous paraissait important si nous voulions réellement nous placer dans une optique de recherche participative. Seulement, nous avons dû faire le choix de ne pas axer nos études sur cette parole habitante, puisque nous ne pouvions y accéder de manière représentative. Pour parvenir à rencontrer suffisamment d'habitant.es il nous faudrait passer par des dispositifs préexistants qui ne représentent que de manière partielle ces premiers concerné.es (centres sociaux, conseil de quartier...). Nous n'avons que trop peu de temps pour travailler avec rigueur sur les biais que posent l'absence de ces perpétuels non-consultés<sup>21</sup>, qui n'existent pas dans les espaces de vie citoyenne formels. La Covid-19 et les mesures étatiques

---

<sup>21</sup> Wresinski, 1991



Nous avons réalisé une ethnographie du quartier Langlet-Santy, situé au 8ème arrondissement de Lyon et au centre de la métropole de Lyon, en suivant le parcours indiqué en bleu sur la carte 2. Les grands axes empruntés sont le boulevard Etats-Unis, la rue Philippe Fabia, la rue Stéphane Coignet, l'avenue Viviani, l'avenue Paul Santy, le passage Comtois ainsi que l'avenue General Frere. Ce trajet réalisé le vendredi 23 octobre 2020 en fin de matinée nous a permis d'appréhender l'architecture du quartier, ses aménagements et les usages des passant.es. Nous avons pu identifier un certain nombre de commerces (alimentaires ou non), locaux administratifs du bailleur social Grand Lyon habitat rue Philippe Fabia, du comité des locataires de la résidence Langlet Santy, les résidences Maurice Langlet, le Centre social, le groupe scolaire Jean Giono, les lieux de marché etc.



*Photo 1<sup>22</sup> : entrée Groupe Scolaire rue Stéphane Coignet et immeubles rue Philippe Fabia*

Nous pouvons détailler ici l'ensemble des infrastructures qui composent les résidences Maurice Langlet :



*Photo 2 : Le plan des résidences Maurice Langlet*



*Photo 3 : Les composteurs partagés*

---

<sup>22</sup> L'ensemble des photos figurant dans ce dossier ont été réalisés par les étudiant.es lors de l'ethnographie de Santy menée le 23 octobre.

## Les composteurs partagés

Nous observons la présence de composteurs installés par la régie du quartier qui s'occupe du Jardin partagé du quartier également un peu plus loin à l'entrée, et l'association "Les compostiers".

## Le jardin partagé Pré-Santy

Le jardin partagé Pré-Santy regroupe deux parcelles, la première à l'entrée de la résidence est plutôt petite, tandis que la deuxième parcelle au dos du collège Henri Longchambon sert de jardin pédagogique et partagé des habitant.es du quartier.

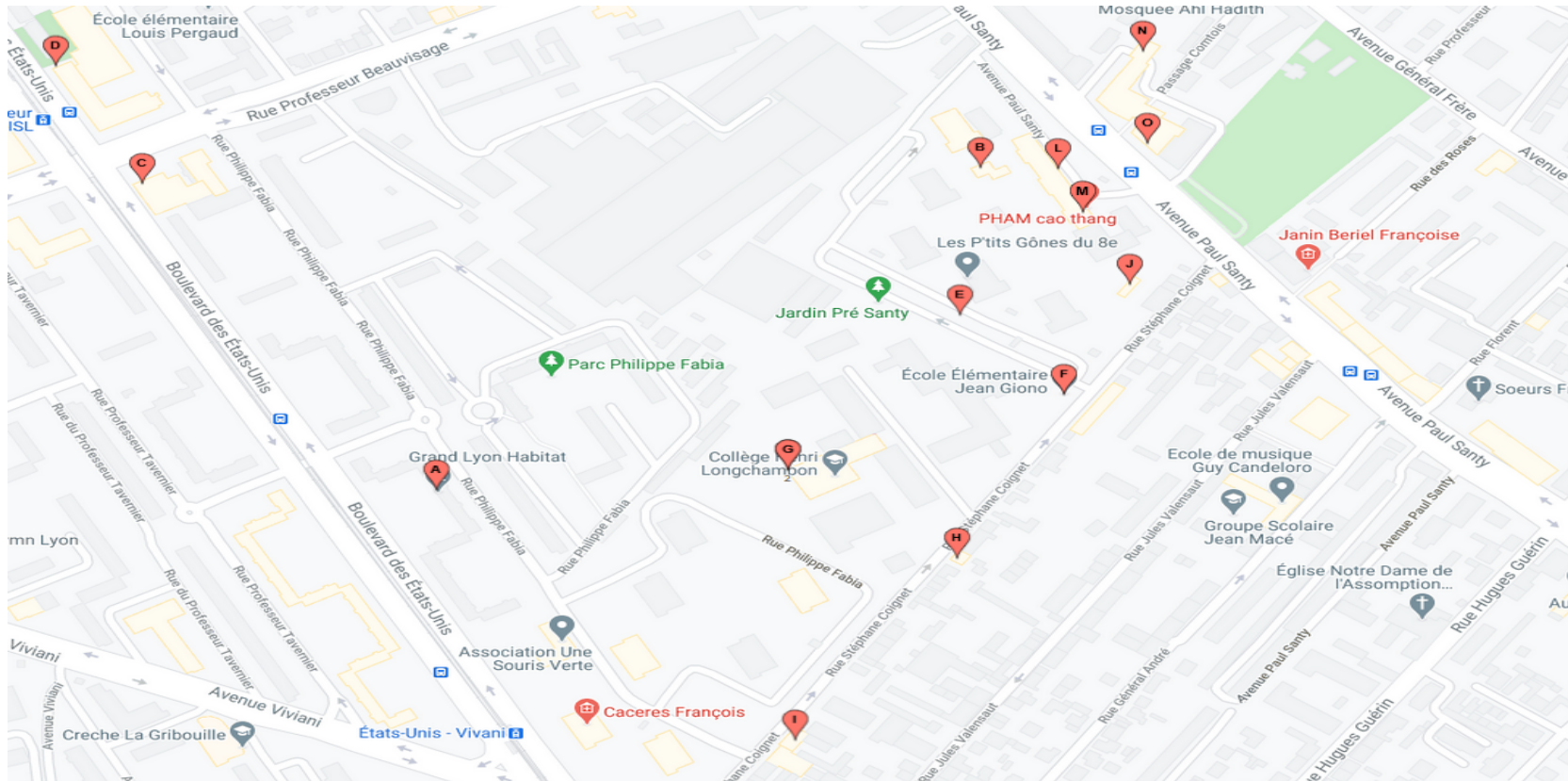
Ce dernier renferme un espace de convivialité (de l'ombre, des tables, des chaises, une cabane pour le matériel). Cet espace sert à accueillir les activités du jardin partagé, notamment les repas partagés dont le programme est affiché sur un tableau à l'entrée du jardin. Les deux jardins sont fermés, mais les clés peuvent être récupérées chez deux habitant.es référent.es du jardin et dont le numéro de téléphone est affiché sur le tableau avec celui du référent d'Eurequa.



*Photo 4 et 5 : Le jardin Pré-Santy*



**Photo 6 :** *Le Centre Social de Langlet Santy*



**Carte 3 :**  
**Équipement et**  
**offre alimentaire**  
**à Paul Santy**

<p><b>A Point contact GLH</b>            143 boulevard des États-Unis Lyon Rhône 69008</p>	<p><b>E Comité des locataires de Langlet-Santy</b>            106 Avenue Paul Santy Lyon Rhône 69008</p>	<p><b>I Epicerie</b>            47 rue Stéphane Coignet Lyon Rhône 69008</p>	<p><b>M Tour à détruire</b>            112 Avenue Paul Santy Lyon Rhône 69008</p>
<p><b>B Centre Social Santy</b>            96 Avenue Paul Santy Lyon Rhône 69008</p>	<p><b>F Groupe Scolaire Jean Giono</b>            14 Rue Stéphane Coignet Lyon Rhône 69008</p>	<p><b>J Jardin Pré-Santy</b>            6 Rue Stéphane Coigne Lyon Rhône 69008</p>	<p><b>N Boulangerie</b>            75 Avenue Paul Santy Lyon Rhône 69008</p>
<p><b>C Auchan États-Unis</b>            8 Rue Philippe Fabia Lyon Rhône 69008</p>	<p><b>G Collège Henri Longchambon</b>            24 Rue Stéphane Coignet Lyon Rhône 69008</p>	<p><b>K Jardin Pré-Santy</b>            24 Rue Stéphane Coignet Lyon Rhône 69008</p>	<p><b>O Boucherie/Charcuterie</b>            83 Avenue Paul Santy Lyon Rhône 69008</p>
<p><b>D Marché alimentaire des États Unis</b>            101 Boulevard des États-Unis Lyon Rhône 69008</p>	<p><b>H Boucherie/Charcuterie</b>            23 Rue Stéphane Coignet Lyon Rhône 69008</p>	<p><b>L Tour à détruire</b>            110 Avenue Paul Santy Lyon Rhône 69008</p>	



## **Conclusion du CADRE MÉTHODOLOGIQUE**

Ainsi, les techniques mobilisées sont l'entretien semi-directif auprès des représentants d'associations du quartier, le directeur de l'école de Giono, la mairie du 8e, Belle bouffe, ancienne étudiante en Sadl ayant écrit un mémoire sur le thème de jardin partagé dans le 8eme arrondissement. Donc un total de 13 entretiens ont été réalisés. Les entretiens révèlent que le projet de la maison solidaire de l'alimentation est d'intérêt et peut compter sur la participation des acteurs locaux. Cependant, en raison de la Covid, il n'a pas été possible pour nous de recueillir la parole des habitants.

Également, la méthode de l'ethnographie virtuelle puisqu'il est nécessaire de connaître les offres alimentaires sur le quartier de Langlet-santy et la structure sociale du quartier. Il en ressort que Langlet Santy dispose de nombreux jardins partagés pouvant approvisionner la maison solidaire de l'alimentation.

## PARTIE 2 - LE TERRITOIRE : LE QUARTIER LANGLET-SANTY À LYON

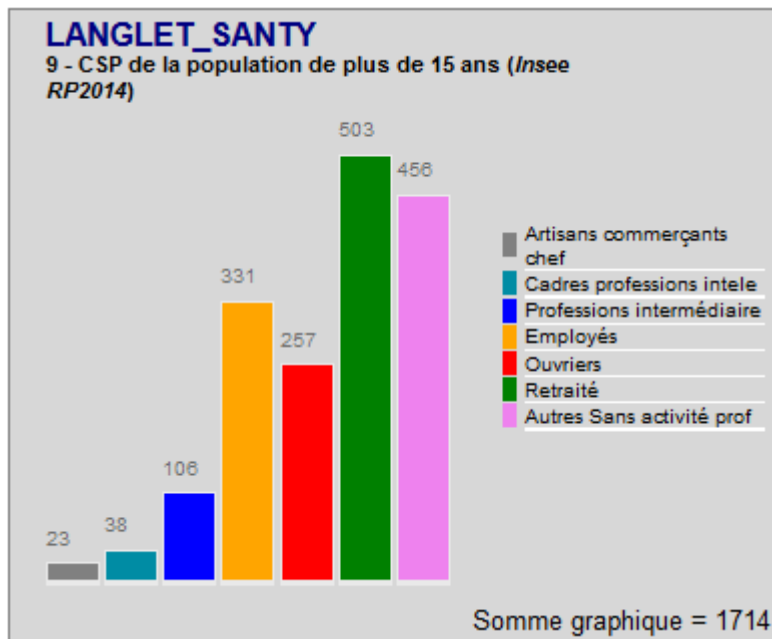
### 2.1 - Le contexte du 8ème arrondissement

---

Dans un document de l'Insee datant de 2010<sup>23</sup> analysant la précarité dans le Grand Lyon, deux zones bien distinctes apparaissent pour ce qui est de la ville de Lyon. Il s'agit du 9ème arrondissement (entre la Duchère, Vaise et Gorge de Loup) et du 8ème arrondissement. Ce sont les deux arrondissements les plus pauvres de Lyon. La zone sur laquelle nous sommes concentrés s'étend entre quatre quartiers prioritaires de la politique de la ville : Moulin à Vent, Mermoz, Langlet-Santy, les Etats-Unis. C'est l'espace le plus peuplé de l'agglomération lyonnaise (50.000 personnes) après Vénissieux/St-Fons qui demeure tout de même plus en difficulté. Ces quartiers présentent donc des caractéristiques communes puisque ce sont des aires urbaines profondément marquées par les inégalités sociales. Les taux de chômage y sont élevés, il y a une concentration d'une population retraitée, les revenus médians sont en dessous du seuil de pauvreté, le niveau de diplôme est bien plus bas qu'ailleurs (Cf schéma 4, et 5). Ces zones concentrent un nombre élevé d'allocataires/bénéficiaires de la CAF/CNAM et l'on constate un déficit en termes de présence de services publics.

---

<sup>23</sup> M.Coudène, "Grand Lyon : la précarité reste concentrée à l'est de l'agglomération", Insee, in La Lettre Analyses (n°130), 2010



*Schéma 4 : La répartition des habitant.es de plus de 15 ans de Langet-Santy en fonction des catégories socioprofessionnelles auxquelles ils.elles appartiennent, en 2014, d'après l'Insee.*

**Lecture du schéma** : Alors que les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 32 %<sup>24</sup> des personnes actives de plus de 15 ans à Lyon en 2017, ils.elles étaient seulement 2,2 % à Langlet-Santy en 2014.

<sup>24</sup> Source : Insee, 2017

	Quartiers Prioritaires
Diplômes	
Part de la population sans diplôme ou avec un diplôme niveau inférieur au BAC	73.4 %
Part de la population avec un diplôme niveau BAC	13.2 %
Part de la population avec un diplôme niveau BAC+2 ou supérieur	13.4 %
Part de la population sans diplôme ou avec un diplôme niveau inférieur au BAC parmi les femmes	74.5 %
Part de la population avec un diplôme niveau BAC parmi les femmes	12.8 %
Part de la population avec un diplôme niveau BAC+2 ou supérieur parmi les femmes	12.7 %
Part de la population sans diplôme ou avec un diplôme niveau inférieur au BAC parmi les étrangers	81.9 %
Part de la population avec un diplôme niveau BAC parmi les étrangers	9.5 %
Part de la population avec un diplôme niveau BAC+2 ou supérieur parmi les étrangers	8.6 %
Scolarisation	
Taux de scolarisation des 16-24 ans	58.0 %
Taux de scolarisation des 16-24 ans, femmes	60.4 %
Taux de scolarisation des 16-24 ans, étrangers	55.7 %
Source : Insee, <b>recensement de la population</b> , 2010	

*Schéma 5 : Diplômes et scolarité sur les QPV Etats-Unis / Langlet Santy, Insee 2010*

**Lecture du schéma** : Ce tableau souligne la forte proportion des personnes n'ayant aucun diplôme ou un diplôme inférieur au Bac parmi les habitants des quartiers Langlet-Santy et Etats-Unis, les femmes et les personnes étrangères sont d'autant plus concernées.

Le quartier de Paul-Santy contient 90% de logements sociaux. La population y habitant est plutôt familiale et l'autonomie résidentielle en raison des bas revenus y est très faible. Parmi ces familles nombreuses sont celles qui sont monoparentales et qui sont parfois nouvelles dans le quartier. Ces nouveaux profils d'habitants dénotent d'une paupérisation aussi bien du quartier que de la société française elle-même et nous y reviendrons. En effet, on constate l'arrivée de jeunes travailleurs.ses, elleux aussi précaires vivant parfois seul.es. Le tissu associatif y est quasiment inexistant même si le Centre social agit comme un élément moteur de cette vie de quartier dont on ne peut se passer. Le lien social pouvant émaner des dynamiques associatives y est en apparence faible. Il apparaît aussi que la participation aux centres sociaux, MJC et maison de l'enfance est plus forte que dans les quartiers hors-QPV.

Les habitant.es s’investissent tout de même un peu moins qu’ailleurs que ce soit dans et hors-QPV<sup>25</sup>.

### **Un quartier marqué par les programmes successifs de rénovation urbaine :**

Le quartier Langlet-Santy est marqué par de nombreux changements relatifs à son bâti, ses espaces publics et les services présents puisqu’il fait l’objet d’un Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Ce NPNRU programmé de 2016 à 2020 se voit prolongé jusqu’en 2022. Il repose sur 3 piliers ; la cohésion sociale, le cadre de vie et renouvellement urbain ainsi que le développement économique et urbain<sup>26</sup>. Ce projet a pour ambition de remédier à l’enclavement économique et social caractéristique de ce quartier que nous venons de présenter. La mise en service du tramway T6 qui relie Gerland à Hopitaux-Est et dessert l’extrémité nord du quartier est un signe de cette dynamique. Certains éléments sont à prendre en compte dans ce travail puisqu’ils impactent les dimensions que nous avons été amenés à étudier.

La rénovation urbaine se poursuit avec la démolition de la barre d’immeubles Avenue Paul Santy comptant 131 logements sociaux prévue pour 2022. Environ 100 logements neufs seront construits. Un processus de relogement est actuellement mené par le bailleur social Alliade habitat et Immobilière Rhône alpes 3 F et de nouveaux habitant.es viendront s’installer.



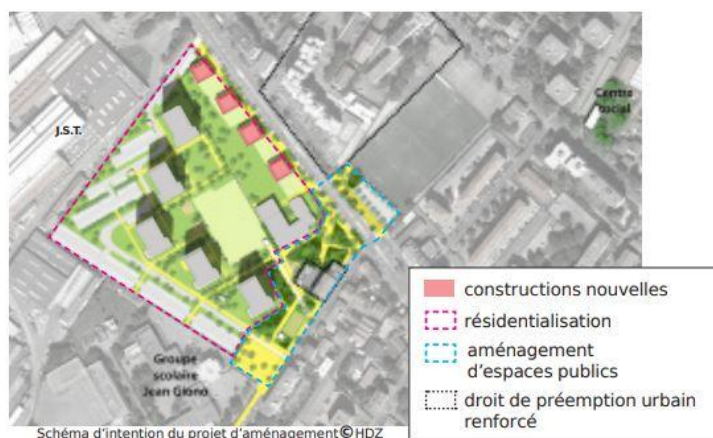
*Photo 7 : Bâtiment connu pour sa fresque des roses réalisée par les artistes CitéCréation en 2011. Démolition prévue en 2022. Avenue Paul Santy.*

---

25 “Quartiers du 8eme arrondissement”, in Enquêtes écoute habitants, Trajectoires Reflex, Grand Lyon, 2017

26[https://www.polville.lyon.fr/sites/default/files/prog\\_2017/pdt\\_langlet-santy.pdf](https://www.polville.lyon.fr/sites/default/files/prog_2017/pdt_langlet-santy.pdf)

Le NPNRU a aussi prévu une restructuration des 3 centres sociaux du 8e arrondissement, ainsi une partie du Centre social Langlet-santy va fusionner avec celui de Mermoz et l'autre partie sera prise en charge par celui des Etats-unis. Le nouveau Centre social Mermoz-Santy



sera situé Avenue General Frere, c'est à dire à 500 mètres de l'entrée du quartier Langlet Santy. Il devrait ouvrir au printemps 2021, avec une surface de plus de 1000 mètres carrés, il sera notamment composé d'une crèche, d'un accueil de loisirs, de plusieurs salles polyvalentes et d'un espace numérique. Un des enjeux sera de préserver les liens

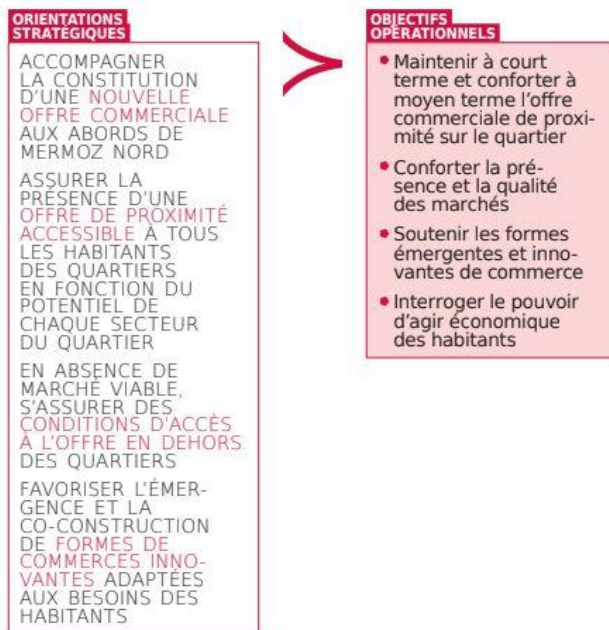
existant entre les habitant.es et l'ancien Centre social, après sa relocalisation.

**Carte 4 : Schéma d'intention du projet d'aménagement du NPNRU 2017<sup>27</sup>**

Le projet de territoire comporte également un volet “conforter l'offre commerciale de proximité “ dont une des déclinaisons est de “favoriser l'émergence et la co-construction de formes de commerces innovantes adaptées aux besoins des habitants”, un des objectifs opérationnels pour atteindre cela est de “soutenir les formes émergentes et innovantes de commerce”<sup>28</sup>. Une attention est donc portée par les pouvoirs publics envers la nécessité de favoriser l'implantation de commerces de proximité dans le quartier qui correspondent aux besoins mais aussi au “pouvoir d'agir économiques des habitant.es”. Nous pouvons voir ici une opportunité dans la proposition du projet d'un centre alimentaire de quartier même s'il ne s'inscrit pas dans une logique commerciale.

<sup>27</sup> [https://www.polville.lyon.fr/sites/default/files/plaquette\\_npnru\\_santy\\_v5.pdf](https://www.polville.lyon.fr/sites/default/files/plaquette_npnru_santy_v5.pdf)

<sup>28</sup> [https://www.polville.lyon.fr/sites/default/files/prog\\_2017/pdt\\_langlet-santy.pdf](https://www.polville.lyon.fr/sites/default/files/prog_2017/pdt_langlet-santy.pdf)



*Schéma 6 : Rubrique “conforter l’offre*

*commerciale de proximité” du NPNRU 2017<sup>29</sup>*

## 2.2 - Les acteurs.rices de Langlet-Santy et du 8ème arrondissement

Le 8eme arrondissement est un territoire sur lequel cohabitent une multitude d’acteurs.rices associatifs.ves ou institutionnels.lles, plus ou moins en lien entre elleux. L’organisation politique y est principalement régie par la mairie du 8eme située à Bachut, dont l’adjointe Claire Perrin (déléguée à l’Économie locale et durable, l’emploi, l’insertion, le commerce et l’artisanat) est en contact avec Vrac. Afin de tenter d’accroître la participation des habitant.es à la vie de la cité il a été mis en place les conseils citoyens.nes ainsi que les conseils de quartier bien que ce dernier n’ai qu’un rôle consultatif. Les différent.es bailleurs.ses possédant un parc immobilier dans cet arrondissement sont aussi une force proactive et décisionnelle conséquente puisqu’ils.elles peuvent par exemple lancer des projets de réaménagement. C’est le cas notamment avec le projet 8eme Cèdre ou Grand Lyon Habitat étant en situation de quasi-monopole sur des résidences du Boulevard des Etats-Unis qui ne sont pas classées en PNRU a décidé de tenir ses responsabilités à l’égard de ses locataires.rices en leur proposant un projet de réaménagement de leurs espaces extérieurs. Celui-ci s’inscrit dans une perspective de développement durable puisqu’il comprenait entre autres une dépollution des sols, de nouveaux espaces verts, des composts et une parcelle de

<sup>29</sup> [https://www.polville.lyon.fr/sites/default/files/prog\\_2017/pdt\\_langlet-santy.pdf](https://www.polville.lyon.fr/sites/default/files/prog_2017/pdt_langlet-santy.pdf)

permaculture gérée par le maraîcher urbain Philippe Zerr. A une plus grosse échelle nous avons la Mission Entrée Est avec son projet «quartiers fertiles » diligenté par la Métropole et l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine qui s'insère aussi dans la perspective d'une ville plus « verte », plus mixte, plus cohésive. Les régies et comités de locataires.rices jouent eux aussi un rôle majeur dans la vie de quartier. C'est le cas avec celui de Langlet-Santy.

Trois Maisons de la Métropole pour les solidarités sont présentes dans le 8eme arrondissement. Deux se situent à proximité de la mairie de Bachut tandis qu'une se trouve à Mermoz-sud. Elles donnent notamment accès aux accompagnements des CCAS. Ces derniers redirigent parfois - lorsque c'est justifié - ses usager.es vers des structures de l'aide alimentaire ou du moins vers des associations qui travaillent sur les questions de l'alimentation solidaire tel que les épiceries sociales (Epicentre, Vrac..). C'est un travail que fait aussi les Centres sociaux qui sont bien implantés dans leurs quartiers. Ce sont des espaces clefs de la vie collective et de véritables appuis aux projets naissants qui souhaitent voir solidifier leur ancrage sur le territoire (exemple du projet 8ème Cèdre et de la gouvernance partagée avec GLH et Place au terreau).

C'est le cas pour le quartier de Paul-Santy où le centre social centralise les initiatives qu'il juge intéressantes de par la substance et la posture de ses ambassadeur.rices. Les Petites Cantines, une start up proposant des cuisines et repas partagés n'a pas su pérenniser ses activités dans ce quartier et a dû fermer boutique. Pourtant l'offre alimentaire dans ce QPV comme dans d'autres y est maigre. Le marché alimentaire de la place du Général André ne regroupe pas énormément de producteurs.rices/vendeurs.ses et les denrées bien que locaux pour la plupart sont par conséquent plus onéreux que ceux qui se trouvent au marché des Etats-Unis à presque un kilomètre du centre de Santy. Il y a bien des petits commerces, des épiceries, des boucheries et autres mais les grandes surfaces attractives de par les prix qui y sont proposés se situent elles aussi en dehors du quartier (Auchan sur le Boulevard des Etats-Unis, Carrefour à Venissieux).





*Photo 8 : Commerces avenue Paul Santy*

L'école Giono et son association de parent.es d'élèves apparaissent essentielles à la communication des évènements concernant le quartier et permet justement de faire les ponts entre les habitant.es et des structures dont les travailleurs.ses sont parfois extérieur.es au quartier voire au 8eme.

### **Zoom sur la fermeture des Petites cantines à Santy**

Comprendre la nécessité de proposer des actions correspondant aux réalités socio-economiques des habitant.es

Il nous semble important de revenir sur l'échec de l'implantation des Petites Cantines du 108 Avenue Paul Santy de l'association des Petites Cantines afin de cerner les écueils dans lesquels Vrac et ses collaborateurs ne devront pas tomber s'ils veulent que le centre alimentaire qu'ils sont en train de monter suivent les lignes directrices et les missions qu'ils se sont originellement fixés. Bien que se clamant ouvertement inclusives, c'est-à-dire ouvertes à tous.tes, les Petites Cantines n'ont pas su intéresser de par leur offre les habitant.es du quartier de Paul-Santy. C'est d'ailleurs un constat qui est partagé par la directrice du Centre Social qui trouve que l'association n'a pas su s'adapter aux réalités du quartier et aux besoins des habitant.es.

Pour avoir été service civique durant trois mois dans cette "cantine" j'ai pu observer beaucoup de choses dont je vous livre ici un échantillon. J'ai justement fini par mettre un

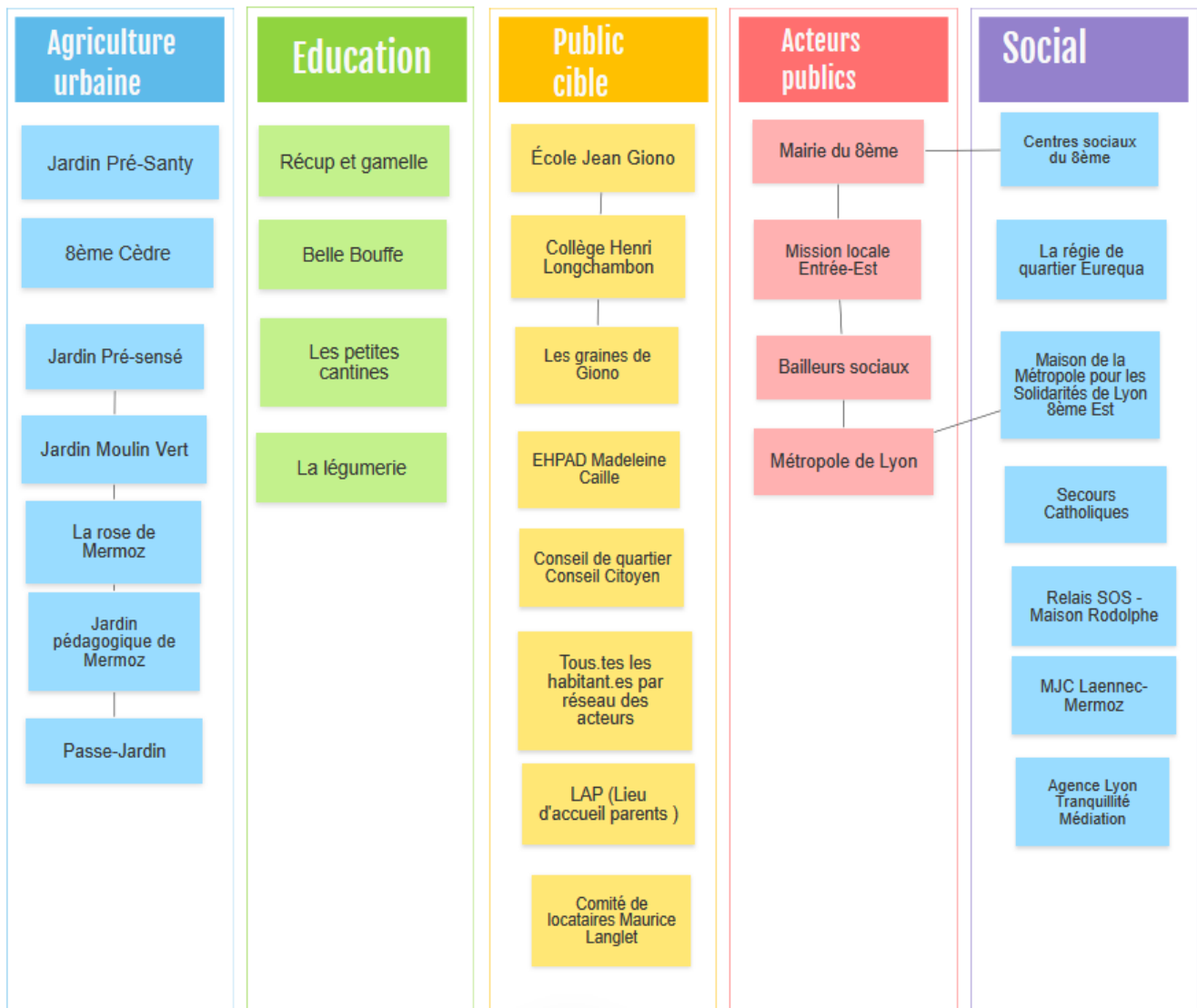
terme à ce service civique pour des raisons pécuniaires mais aussi parce qu'il ne m'était plus possible de participer à certaines logiques à l'œuvre dans cette structure.

Les produits locaux issus de l'agriculture raisonnée qu'ils faisaient parvenir à leur "cantine" étaient livrés par des livreurs uberisés. Voici une des contradictions avec « l'écologie intégrale » affichée sur leurs flyers. On devine que cette « écologie intégrale » signifie la prise en compte de l'imbrication de phénomènes sociaux-économiques. Seulement l'on perçoit sur le terrain la discordance et les limites avec un tel discours, policé et consensuel consistant à dire que leur mission première est de lutter contre la précarité relationnelle et non contre la précarité économique. Et c'est ce positionnement qui domine l'idéologie de cette structure. Comment refuser de voir que la seconde détermine la première ? C'est, au-delà d'un modèle d'économie marchande, une posture qui n'est pas tenable lorsque nos activités prennent place dans un QPV où les habitant.es sont logiquement grandement touché.es par la pauvreté.

Y compris dans nos entretiens, les Petites Cantines laissent entendre un manque de « mixité » parmi le public qu'iels accueillent dans cette "cantine". Si l'on vise réellement une mixité effective qu'elle soit aussi bien raciale que sociale, il manquait les catégories les plus précaires qui sont généralement des personnes racisées. Celles-ci sont par ailleurs présentes en nombre dans le quartier. Les habitant.es du quartier sont en grande majorité issu.es de l'immigration coloniale ou postcoloniale. Mais les Petites Cantines avaient-elles vraiment besoin de cette mixité-là ? Car comme évoqué précédemment c'est le pan le plus paupérisé de la population que Les Petites Cantine ne parvenait pas à toucher. Absentes de ces cantines, ces personnes ont un portefeuille bien plus léger. Iels paieront par conséquent leurs repas bien moins chers que la moyenne.

En effet, le coût d'équilibre affiché au bureau du maître de maison » est de 9 euros. Bien que le prix soit "libre" c'est un élément répulsif non négligeable et la directrice du Centre Social de Langlet-Santy ne manque pas de le souligner. Certain.es habitant.es venaient cuisiner puis repartaient pour prendre le repas dans leur propre logement, n'osant pas manger avec elleux. Les Petites Cantines bien qu'esseulés dans un quartier dans lequel ils n'avaient pas d'attache n'ont pas souhaité prendre en compte les propositions du Centre Social avec qui iels partageaient leurs locaux ce qui a sûrement renforcé leur isolement. Lors de l'entretien que nous avons mené avec deux de leurs salarié.es, leurs propositions pour un potentiel investissement dans le nouveau centre alimentaire sont symptomatiques de ce qui a pu être dit précédemment. Ils suggèrent de tenter d'attirer d'autres « convives » pour la « mixité ». Les Petites Cantines conçoivent une « mixité » sans qu'il y ait

d'habitant.es du quartier mais ne la conçoivent pas sans cadres. Car c'était déjà ainsi qu'ils fonctionnaient en co-organisant des ateliers pour des entreprises ou bien des cadres en recherche d'emploi. Attirant alors des populations bien plus aisées mais surtout extérieures au quartier, au 8eme et même parfois à la ville de Lyon. Les activités proposées étaient déjà inadaptées pour les habitant.es du quartier et la seule mixité qui est souhaitable dans ce grand projet d'ouverture d'un centre alimentaire c'est celle qui est représentative de la population habitant Paul-Santy. C'est un projet qui doit être pensé pour et dans l'idéal par elleux. Cette implantation à crée un précédent chez les habitant.es qui lorsque la "cantine" était ouverte n'y ont soit jamais vraiment prêté attention soit qui se sont, par le déroulement des choses, forgé.es un avis critique à l'égard cette initiative et qui désormais pourraient poser un regard méfiant sur toute initiative pouvant s'apparenter à ce qui a été fait dans ce genre-là. D'autant plus que l'histoire des économies sociales et solidaires sur les thématiques de l'alimentation était jusqu'alors vierge dans ce quartier. Les Petites Cantines ont posé le socle de ce référentiel sur lequel la mémoire collective des habitant.es, ne bénéficiant pas d'exemples similaires, n'a d'autre choix que de s'appuyer dessus. Ne reste que le souvenir de quelque chose "qui n'a pas marché" et qui pourra par la suite être un frein à l'enthousiasme de ceux qui essaieront d'essaimer le projet de la maison de l'alimentation.



*Schéma 6 : Les acteurs identifiés comme partenaires potentiels du centre alimentaire de quartier*

## Conclusion de la PARTIE 2

Notre travail de diagnostic de territoire prenait place sur l'arrondissement le plus pauvre de Lyon, à savoir, le 8ème. Nous devions au départ tenter de voir quel serait le quartier le plus en difficulté et surtout le plus nécessiteux d'un projet tel que celui porté par Vrac parmi les quatre quartiers prioritaires à la politique de la ville (Moulin à Vent, Mermoz, Etats-Unis, Langlet-Santy). La commande a fini par évoluer nous amenant alors à ne nous concentrer plus que sur le quartier Langlet-Santy. Les caractéristiques socio-économiques que nous avons pu dégager de ce territoire afin de les mettre au travail sont relativement communes aux zones urbaines classées QPV. Les revenus et niveaux de diplômes sont bien

plus faibles qu'ailleurs, les taux de chômages sont élevés, la présence d'allocataires de prestations CAF aussi, etc... Chaque quartier populaire regorge tout de même de particularismes et il est de bon ton de ne pas vouloir y voir systématiquement une copie du quartier voisin. Sa population habitante y est notamment plutôt familiale. De nombreuses familles sont nombreuses et/ou monoparentales. Il y a aussi de nombreuses personnes isolées, généralement des personnes âgées. Avec un parc immobilier constitué encore à 90% de logement social de nouvelles populations arrivent sur le quartier. En plein renouvellement urbain (NPNRU), le quartier est en mutation. On tente de le rendre par le bâti et ses aménagements plus attractif. La conjoncture qui voit la pauvreté augmenter et ainsi toucher de nouveaux profils couplés à une hausse de l'immobilier, entre autre, dans l'hyper-centre et le centre de Lyon, fait que de nouveaux.elles arrivants.es viennent s'installer à Paul-Santy (étudiants, travailleurs.ses précaires isolés.es, jeunes couples d'actifs.ves...).

Le tissu associatif y est peu développé et le Centre social apparaît comme seul acteur vraiment implanté dans le quartier capable de pouvoir faire la jonction entre les populations habitantes et les acteurs.trices, institutionnels ou non, souhaitant travailler de concert avec ces derniers. Par ailleurs, une fusion entre les centres sociaux de Mermoz, Etats-Unis et Langlet-Santy a vu le jour relocalisant d'un demi kilomètre le précédent centre social de Langlet-Santy. Nous retrouvons comme acteurs.trices et partenaires majeurs de ce développement local la mairie du 8eme, la Métropole ainsi que les divers bailleurs présents sur le quartier (dont GLH qui s'est déjà illustré par l'appui de projets de développement durable). Ils sont en réalité bien plus nombreux à agir sur le quartier et à se présenter comme de potentiels interlocuteurs.trices à qui s'allier.

Par ailleurs, l'offre alimentaire du quartier Langlet-Santy demeure restreinte si l'on souhaite à la fois des produits frais et de qualité mais aussi des produits financièrement accessibles. Ainsi il est important de souligner que projet de territoire comporte également un volet "conforter l'offre commerciale de proximité " dont une des déclinaisons est de "favoriser l'émergence et la co-construction de formes de commerces innovantes adaptées aux besoins des habitants", un des objectifs opérationnels pour atteindre cela est de "soutenir les formes émergentes et innovantes de commerce". Une attention est donc portée par les pouvoirs publics envers la nécessité de favoriser l'implantation de commerces de proximité dans le quartier qui correspondent aux besoins mais aussi au "pouvoir d'agir économiques des habitant.es". Nous pouvons y voir une opportunité dans la proposition du projet d'une maison solidaire de l'alimentation bien qu'elle ne s'inscrive pas dans une logique commerciale.

## PARTIE 3 - BENCHMARKING : LE DÉPÔT, À MONTRÉAL.

Il nous a paru utile de réaliser une opération de Benchmarking fonctionnelle, c'est à dire d'aller chercher en détail le fonctionnement d'expériences similaires afin d'analyser et de comparer les objectifs voulus par VRAC pour l'établissement d'un centre alimentaire de quartier avec des fonctions similaires proposées par d'autres acteurs. rices que ce soit sur le territoire ou à l'international.

Etant donné que le concept de "Maison alimentaire de quartier" ou "Centre alimentaire de quartier" comme lieu physique regroupant plusieurs activités de natures différentes est novateur, on s'est penché.es sur le détail des activités prévues par VRAC dans ce projet afin d'identifier des similitudes ou des différences avec des organisations à l'intérieur du secteur de l'ESS et de l'aide alimentaire et de documenter les processus reliés aux performances de ces acteurs. rices.

Cet outil présente plusieurs avantages méthodologiques notamment une facilité d'identification des actions et d'accès aux informations. Aussi, les solutions qui peuvent être identifiées peuvent être facilement adaptables au projet.

Néanmoins, on peut dire que cette technique se limite à une comparaison organisationnelle et donc de risquer de privilégier une quantification des actions et de négliger une analyse qualitative ainsi que le facteur humain. Afin de limiter l'inconvénient du benchmarking, nous n'avons pas hésité à interroger les différents acteurs sur le mode de fonctionnement de leurs organisations et sur la perception qu'ils ont de leurs activités.

### **Le dépôt , centre alimentaire communautaire :**

Le dépôt est reconnu en juin 2018 comme le premier centre d'alimentation communautaire au Canada, il se définit comme "un lieu accueillant situé dans un quartier défavorisé où se rassembler pour cultiver, cuisiner, partager et promouvoir la bonne nourriture. Les CCA offrent un accès à de la nourriture de haute qualité dans un environnement digne. Les gens acquièrent des compétences en cuisine et en jardinage, et les enfants éveillent leurs papilles gustatives et apprennent à faire des choix alimentaires plus sains. Les gens peuvent agir sur des questions qui les touchent, et y trouver des ami.es et du soutien. Les CCA offrent une programmation variée, intégrée et adaptée à leurs besoins dans un lieu accueillant où la nourriture cultive la santé, l'espoir, les compétences et l'appartenance."

Il développe ses activités autour de quatre objectifs principaux :

- 1) Accéder dignement à de la nourriture saine
- 2) Développer les connaissances ainsi que les compétences des bénéficiaires sur les habitudes alimentaires
- 3) Être un levier de mobilisation de la population autour de questions qui les touchent
- 4) Créer un espace de bénévolat et de leadership

Ces objectifs sont réalisables à travers un **fonctionnement par programmes** .

Trois programmes essentiels sont proposés :

- **Accès à une alimentation saine**
- **Développement de compétences alimentaires**
- **Education et mobilisation**

Au Dépôt, centre alimentaire communautaire à Montréal, iels proposent plusieurs activités dans le cadre de ces trois programmes qu’iels regroupent sous trois grandes bannières :

- 1) Cultiver : Une augmentation d’accès aux fruits et légumes frais et de saison à travers l’agriculture urbaine.
- 2) Cuisiner : Le pôle cuisine est important dans la dynamique du dépôt. Iels proposent dans ce cadre différentes actions ayant plusieurs buts : La mixité sociale notamment intergénérationnelle, reconnaissance des spécificités culturelles par une cuisine internationale et traditionnelle, exploration des goûts culinaires à travers des cuisines exploratrices, des activités estivales en proposant des repas frais et de saison, ainsi qu’un programme parascolaire qui constitue un principal levier de l’éducation à l’alimentation saine et durable et enfin, des activités parents-enfants afin de favoriser les échanges et augmenter les compétences familiales en cuisine.
- 3) Partager : Le dépôt joue un rôle important dans la mise en relation des producteurs locaux et des consommateurs par l’organisation de marchés de proximité à prix abordables. Le partage concerne également la distribution de paniers alimentaires d’urgence aux membres de la communauté les plus précaires financièrement, et en parallèle, des repas sont servis pendant les distributions pour donner des exemples de recettes avec les produits du panier et pour favoriser le lien social par le partage d’un repas. Les plus jeunes sont également concerné.es puisqu’il y a des actions de

distributions dites de “collations saines” aux enfants scolarisés, jeunes du quartier, ou dans les camps d’été pour encourager la consommation saine des aliments.

**- L’organisation du dépôt :**

Le dépôt est organisé en conseil d’administration comprenant des membres représentants différentes structures relevant du monde social ( fondations, associations), de l’entreprise, des finances, et des services. Les personnes qui y siègent sont bénévoles au dépôt et ne représentent pas forcément les organismes pour lesquels iels travaillent.

Quant à la gestion quotidienne du centre communautaire d’alimentation, une équipe de 22 salariés est à l’œuvre pour l’organisation financière, administrative et fonctionnelle du Dépôt. Cette équipe est naturellement épaulée par des dizaines de bénévoles qui s’engagent dans les jardins, la logistique, la distribution, l’accompagnement et surtout la cuisine.

**Conclusion de la PARTIE 3**

=>Le stade actuel du projet de VRAC ne permet pas de se positionner au même niveau que le centre alimentaire communautaire de Montréal, mais ce dernier peut être considéré comme une vision future du projet comprenant une organisation administrative, financière et fonctionnelle avancée, capable de gérer une grande masse d'événements et de projets.

=>Le centre communautaire de Montréal est quasi-autonome au niveau de ses structures, ses approvisionnements, ses bénévoles, ses salarié.es etc... Cependant, Vrac peut s’appuyer sur plusieurs projets et initiatives à l’œuvre dans le quartier de Paul santy et dans le 8ème arrondissement de Lyon plus généralement, afin de créer une sorte de point de convergence autour de la question alimentaire locale



# PARTIE 4 - ANALYSE DU SYSTÈME D'ACTION A LANGLET-SANTY

## 4.1 - L'implication des acteurs dans le centre alimentaire

*Schéma 7 : Tableau sur le rapport des acteurs enquêtés avec le projet de centre alimentaire de quartier*

Légende du tableau Fort : + Moyen : ~ Faible : -

Acteur	Connaissance projet	Intérêt	Implication	Incertitudes
<b>Centre social Santy</b>	+	+	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation groupe bénévole du groupement d'achat</li> <li>- Communiquer aux habitant.es, les faire venir aux activités</li> <li>- Organiser des animations cuisine</li> <li>- Faire le lien avec partenaires de l'insertion professionnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion : une structure référente qui coordonne les actions avec les partenaires investis, pas de co-gestion.</li> </ul>
<b>Recup' et Gamelle</b>	+	+	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Partenaire de Vrac dans le projet</li> <li>- Fournir certains produits alimentaires à moindre coûts (confiture...)</li> </ul>	
<b>Graines de Giono (association parents élèves)</b>	-	~	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficile pour la présidente actuelle de dire dans quelle mesure la graine de giono pourra s'investir ou non car cela dépend des parents qui font partie de l'association et ils.elles changent chaque année. La présidente ne fera plus partie de l'association en septembre 2021.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Structures associatives peu nombreuses pour porter le projet dans le quartier</li> <li>- Risque que ce soit un projet qui soit pensé par des personnes extérieures puis proposé aux habitants et que cela ne colle pas avec les attentes, besoins.</li> </ul>

<b>Ecole Jean Giono</b>	-	~	- L'école peut communiquer directement auprès des parents les informations, notamment pour les prises de commandes au groupement d'achat. Pas avec des flyers qui ne sont pas efficaces mais en organisant une réunion.	- Mobilisation habitante complexe.
<b>Régie de Quartier Jardin Pré-Santy</b>	+	+	- Insertion professionnelle : pourra créer un chantier d'insertion : un poste de cuisine, de maraîchage et de logistique - Pédagogie agriculture biologique / permaculture : l'animatrice du jardin Pré-santy propose d'intervenir sur cette question dans le centre alimentaire. Le centre alimentaire n'aura pas de parcelle dans ce jardin mais ce dernier pourrait être une "antenne", un partenaire. Lieu d'animations, de retours d'expérience par les habitant.es jardiniers.ères. Il pourrait y avoir aussi de la production, c'est envisageable.	- Mobilisation habitante complexe
<b>8eme Cèdre (GLH)</b>	-	~	- GLH pourrait être intéressé par le Centre alimentaire mais dans une temporalité plus éloignée car ils cherchent d'abord à bien s'implanter - Maison du projet (créé par GLH) pourrait participer à informer les habitant.es de l'existence du projet	
<b>Belle Bouffe</b>	+	+	- Déjà en lien avec Vrac - Est aussi en réflexion pour la	- Ne souhaite pas s'implanter dans le 8eme qui est un

			création d'un centre alimentaire, peut-être à Croix-Rousse.	quartier qu'il ne connaissent pas, peur d'y développer une posture paternaliste. - Modèle économique : aimerait ne pas dépendre uniquement de subventions et donc générer une certaine activité.
<b>Mairie du 8</b>	+	~	- Déjà en lien avec Vrac	- Pour l'instant ce projet n'est qu'une hypothèse, il n'y a pas eu de groupe de travail réalisé dessus.



Les acteurs ayant déjà connaissance du projet de création d'un centre alimentaire sont ceux qui avaient déjà engagé des discussions sur le sujet et que l'association a identifié comme partenaires pour ce projet. Les compétences de ceux-ci et les missions que chacun mène individuellement permettront de mettre en place rapidement les premières activités du centre alimentaire. Les autres structures du quartier ont découvert cette idée lors des entretiens que nous avons menés, toutes y trouvent un intérêt et une utilité mais ont un doute sur la participation des habitant.es qui sont préoccupées par leurs difficultés économiques, administratives, sanitaires etc.

=> Le **centre social** est un partenaire prioritaire, acteur central du quartier au niveau social.

=> Les valeurs de **Récup et Gamelle** ainsi que les initiatives portées par le projet convergent avec ceux de VRAC, ce qui fait de cet acteur un partenaire potentiel.

=> Les **Graines de Giono** ou autres associations de parents d'élèves doivent être considérées comme des partenaires primordiaux : En effet, organiser des événements avec l'école ne suffit pas, les parents d'élèves doivent tout aussi être conscients des enjeux de l'alimentation. ( Envisager des projets parents-élève comme au Dépôt)

=> La **régie de quartier Eurequa** est une initiative à considérer comme partenaire principal dans le projet : Avec le jardin partagé et pédagogique au centre du quartier Paul Santy, rattaché également à la crèche, maternelle, école primaire et collège du quartier, la régie a un ancrage local très important sur lequel il faut s'appuyer et capitaliser. La fonction pédagogique du jardin peut être rapidement mise en lien avec l'ensemble des questions que VRAC veut ou peut traiter dans le centre alimentaire.

=> La régie est également importante dans son volet insertion sociale : sur la question des emplois locaux.

=> **Belle bouffe** ne veut pas s'installer forcément au 8ème arrondissement, à garder dans le réseau et continuer les échanges.

=> Le projet **8ème cèdre** fonctionne bien, n'a pas beaucoup de production et pas beaucoup d'inventus non plus. Ne pas considérer comme un partenaire primordial mais garder un lien car c'est un bon exemple d'agriculture urbaine.

**=> Toutes ces initiatives présentes sur le territoire constituent un atout majeur pour VRAC. Mais, il faut se positionner parmi ces projets avec une idée novatrice et innovante. Peut être sous le format de créateur de lien entre ces différentes structures, un hub qui vient connecter les projets et qui fera ressortir les objectifs principaux du centre alimentaire de quartier.**

**=> VRAC seul ne peut pas ressembler au Dépôt de Montréal mais en créant cette plateforme commune de toutes les initiatives déjà portées sur le territoire le centre alimentaire de quartier peut se positionner comme un acteur-réseau clé autour de la question de l'alimentation durable dans les QPV.**

**=> Il y a donc un grand potentiel et plusieurs atouts sur le territoire mais il faut faire attention à l'approche de positionnement pour qu'elle ne soit pas reproductive des différents projets déjà existants.**

## 4.2 - Les dynamiques à l'oeuvre sur le territoire

---

### 4.2.1- Lien Social:

Les structures enquêtées et d'autres acteurs.rices auxquels nous n'avons pas pu avoir accès, ont tous en commun l'objectif de création du lien social, que ce soit entre les usager.es et bénéficiaires des différents programmes proposés (habitant.es ou non) ou entre structures et organismes associatifs ou publics présents sur le territoire.

L'enquête nous montre que les porteurs de projets mobilisent plusieurs types d'actions pour essayer de créer le lien social car, il s'avère que c'est un manque qui revient souvent dans les entretiens.

Une représentante de l'association Graines de Giono qui rassemble les parent.es des élèves de l'école Jean Giono nous dit : *« Le deuxième objectif [de l'association] c'était faire du lien entre parents, parce qu'on se rend compte que quand on dépose nos enfants on n'a pas forcément le temps de se rencontrer. »*

Une chargée de projet à la régie de quartier nous dit aussi : *« On aimerait voir si ce lien social est palpable mais on ne sait pas. Le jardin [Pré-santy], à mon échelle en tout cas, parce que je ne connais pas les résultats des autres structures, mais au jardin c'est souvent les mêmes personnes qui reviennent. On embellit le quartier, ça crée du lien social mais entre nous. »*

Ceci dit, malgré les dynamiques qui passent par la mise en place des projets, par l'organisation d'activités par les associations, les différentes fêtes de quartier ou des écoles,

nous constatons un manque de lien social qui justifie davantage d'investissement de la part des acteurs publics et de l'ESS.

Des activités de préparation, de partage et d'échange autour de l'alimentation organisées par le centre social, ou les repas partagés organisés par la régie de quartier dans les jardins de Pré-Santy, ou pour les seniors dans un relais au quartier des Etats Unis, sont des actions que le centre alimentaire de quartier peut naturellement reproduire et développer.

=> Le centre alimentaire de quartier devra prioriser des actions de mise en lien des participant.es, de créer des dynamiques qui permettent à la fois la prise en main de la question de l'alimentation mais aussi de favoriser l'échange et la mise en commun entre habitant.es.

#### 4.2.2 - L'agriculture urbaine:

La commune du 8 arrondissement lyonnais abrite bon nombre de jardins partagés favorisant l'alimentation durable et le lien social. Nous avons comptabilisé le jardin pré-santy, le jardin pré-sensé, Latitude 8, la rose de Mermoz, le jardin pédagogique de Mermoz, les jardins de clarté, le jardin prenez racines.

Plusieurs actions sont mises en place au niveau des jardins partagés dans le 8ème arrondissement, notamment des rencontres, des activités de jardinage, de partage d'expériences et également pour incuber des projets. Au Jardin pré-santy, dans le QPV Langlet Santy plus précisément, nous retrouvons une dimension pédagogique plus présente à travers un lien tissé avec les acteurs.rices éducatifs.ves : la crèche du quartier, l'école qui dispose d'une parcelle pédagogique et le collège qui en possède deux en plus d'une serre botanique pour les classes professionnelles qui forment de futurs maraîcher.es. Un lien également présent avec les seniors à travers l'EHPAD Madeleine Caille. Des repas partagés sont organisés afin de favoriser le partage et le lien social entre habitant.es.

Cependant les jardins n'ont pas une fonction nourricière. Cette fonction peut s'avérer importante dans la question de précarité alimentaire mais aussi dans sa dimension éducative.

A ce titre, la responsable du jardin Pré-santy nous révèle :

*“ [...]on ne parle pas de précarité alimentaire au jardin, on parle d'agro écologie, de jardinage au naturel, d'alimentation durable et écologique. Donc on en parle indirectement : c'est lié à la question de la précarité alimentaire, à une alimentation plus saine, locale. De*

*toute façon nous n'avons pas beaucoup de rendement au jardin, c'est une chose que je veux développer personnellement. C'est un prétexte pour créer du lien social et pour que les gens se rassemblent. On n'a pas d'objectifs de rendement ou des objectifs de pallier la précarité alimentaire. Mais ça nous arrive d'en parler. il peut arriver qu'il y est du glanage dans le jardin, du vol de fruits ou de légumes . C'est dû à des personnes qui sont en besoin et qui viennent souvent prendre au jardin. C'est quelque chose dont on parle souvent, si quelqu'un.e passe au jardin et qu'il est dans le besoin on en parle même s'ils ne sont pas adhérent.es au jardin, on va essayer de les soutenir et de leur donner quelque chose de la récolte.”*

=> Retenons qu'il y a plusieurs projets d'agriculture urbaine dans le 8ème arrondissement. Le problème du foncier ne permet pas à VRAC dans l'état actuel du projet d'avoir ses propres parcelles à cultiver. Il serait préférable de capitaliser sur les expériences existantes en tissant des liens et des partenariats avec les jardins déjà réalisés dans le cadre d'autres projets.

=> La fonction nourricière des jardins à partager du 8ème reste à développer dans le cadre du projet du centre alimentaire avec les partenaires de VRAC.

#### 4.2.3 - L'éducation populaire:

Les acteurs.rices de réseautage ( association de parent.es d'élèves ) ainsi que les acteurs.rices publics.ques mis à part, les organismes enquêtées se revendiquent tous principalement du courant de l'éducation populaire, de l'apprentissage par l'action et du partage de l'information avec autrui, de démocratiser l'accès à ce qui est considéré comme élitiste et d'oeuvrer par l'action et par l'innovation pour provoquer le changement.

En effet, plusieurs activités proposées dans le cadre des programmes cités dans la partie ci-dessus proposent des actions qui ont pour vocation la sensibilisation et cherchent à mobiliser des participant.es pour faire évoluer ensemble leurs consciences sur le sujet de l'environnement en général et sur l'alimentation saine, durable, locale et biologique plus particulièrement.

Les actions s'adressent à des publics différents et à des échelles multiples : enfants, jeunes, cadres et diplômé.es, chômeurs.ses, retraité.es etc... qui sont organisés dans des structures locales ou sinon simplement habitant.es du QPV. La question se pose sur la pédagogie tant prônée par l'éducation populaire et son utilisation dans le montage des projets ou dans la mise en place des actions.

Une actrice du quartier nous dit la chose suivante : “ *Les gens ont aussi leur vie à gérer donc la mobilisation c’est important. C’est pas toujours évident. Les gens n’osent pas, c’est des sujets ( écologie, alimentation durable) qu’on leur tend, mais ils ne se sentent pas forcément concerné.es. Ce sont des questions qui ont été destinées à l’élite ces dernières années d’où l’utilité de créer ce centre alimentaire de quartier : Ils n’ont pas du tout accès à une offre locale et saine. Il y a le marché mais il n’y a pas ou peu de producteurs locaux.*”

=> Retenons qu'à défaut de se substituer aux acteurs habituels du commerce alimentaire, VRAC aura pour mission dans le territoire de Paul Santy et alentours de sensibiliser les habitant.es à la question de l'alimentation saine, locale et durable. Il faudra favoriser à travers l'organisation d'événements d'éducation populaire, une prise de conscience de l'importance de cette question et briser la vision classique d'une alimentation saine = plus coûteuse, en partageant des outils avec la population locale.

#### 4.2.4 - L'aide alimentaire :

“*Nous on a fait une distribution juste après le confinement de produits alimentaires, par le biais de notre animatrice familles qui a une formation d' assistante sociale, en lien avec le CCAS. Du coup il y a eu pas mal de personnes concernées par cette action.*” Nous dit une responsable du centre social de Langlet-Santy. Il y a donc un constat de précarité alimentaire qui demande une distribution d'aides d'urgences pour les personnes ne pouvant se permettre de faire des courses dans un territoire qualifié de “désert alimentaire”.

Le centre social mis à part, aucune structure enquêtée ne fait pas de l'aide alimentaire d'urgence. Des structures rejettent même le concept expliquant qu'il existe une violence sociale vis à vis des demandeurs de l'aide alimentaire et une certaine autorité: la représentante de l'association “Belle bouffe” nous explique : “ *C’est hyper violent de dire « bah toi tu vas manger ça » et « toi tu vas manger ça »*”.

L'aide alimentaire sous sa forme classique (don de repas) est un système alimentaire parmi d'autres qui est de plus en plus contesté. Accusé par des associatifs ainsi que des citoyens.nes de dépolitiser les questions de précarité alimentaire, son fonctionnement fait l'objet de nombreuses critiques. Au-delà de la bonne volonté de militant.es qui offrent de leur temps pour aider à la bonne réalisation de la préparation et de la distribution de colis alimentaires, les rouages de l'aide alimentaire d'urgence produisent pour certain.es des effets pervers plus ou moins dommageables. C'est un constat que soulève Mme Vermillon de Belle Bouffe :

“*Alors je connais peu l'aide alimentaire mais je lis beaucoup de choses et écoute beaucoup de choses. Et en fait il y a des systèmes assez anciens d'aide alimentaire qui ne sont pas*



*forcément, ne permettent pas d'accéder à un système d'alimentation digne en fait pour les personnes. Ou on est un peu dans cette logique d'aidants et d'aides stigmatisante ou on va donner gratuitement de la nourriture qui est un peu de la nourriture qui est à chier avec tout un système qui est fait avec des financements européens, étatiques qui rebondit sur les territoires mais qui s'inscrit pas du tout dans les systèmes alimentaires territoriaux donc c'est complètement déconnecté. Ça s'inscrit dans une agro-industrie mondialisée donc forcément ça veut dire que la nourriture qui est accessible pour les plus démunis ça veut dire que c'est une nourriture qui n'est absolument pas qualitative et puis bon au final ça renforce certaines agro-industries mais au final pas les producteurs qui doivent aussi recourir à l'aide alimentaire ce qui est complètement paradoxal. Par contre maintenant de plus en plus cette nouvelle forme d'aide alimentaire qui émerge sur le territoire ce qui est un peu le cas de Vrac. Bon c'est pas de l'aide alimentaire mais c'est une forme de solidarité alimentaire."*

Un point de vue dans lequel Boris Tavernier semble lui aussi s'inscrire :

*"Bah nous c'est vraiment l'accès à une alimentation digne et durable à une alimentation de qualité. C'est vraiment cette question-là. Que tout le monde puisse avoir accès à des produits de qualité et une alimentation digne. La lutte contre la précarité alimentaire c'est juste que tout le monde puisse bouffer sans se soucier de la provenance. Moi j'ai entendu plein de fois « non mais on s'en fou que ce soit un yaourt bio ou pas un yaourt bio il faut lui remplir le ventre » ou « je comprends pas » de bénévoles de la banque alimentaire « il nous reste toujours beaucoup de charcuterie . Bah oui mais s'ils ont vraiment faim les gens bah s'ils ont vraiment faim ils sont musulmans ils vont pas la bouffer ta charcuterie donc voilà là il y a encore beaucoup de choses à déconstruire."*

Cette posture critique se couple d'un positionnement quant aux questions de sécurité alimentaire en décalage avec les structures disons plus traditionnelles visées par ces observations parfois acerbes. Elle permet de justifier la volonté d'acteurs.rices comme Belle Bouffe, Vrac, le Centre social et tant d'autres, de relocaliser l'aide alimentaire, favoriser les circuits courts...

Cependant, c'est une dynamique qui existe à travers les acteurs.rices historiques de l'aide alimentaire : les secours populaires, les maraudes organisées par différentes structures, le MDMS, la Croix-rouge, SOS-Maison Rodolphe.

« Il n'existe pas de profil « type » pour les personnes bénéficiant de l'aide alimentaire, tant au niveau du contexte de vie que de l'âge (bébé, enfant, adolescent, étudiant, adulte, personne

âgée). La figure du bénéficiaire peut ainsi aller de l'étudiant sans ressources au ménage sans-papiers en passant par l'allocataire de *minima social*. »<sup>30</sup>

=> Le quartier Langlet Santy et le 8ème arrondissement plus généralement concentrant plusieurs points de vulnérabilité sociale est un terrain qui nécessite davantage d'intervention et d'innovation dans le processus d'accès à une alimentation saine et durable. Une mission que le centre alimentaire de quartier pourra développer et qui fait partie de ses objectifs.

Langlet-Santy et le 8ème arrondissement plus généralement sont des terrains d'action sociale et culturelle riches de par la diversité des acteur.ices et des actions déployé.es. C'est un mouvement en cours d'expansion, notons l'ouverture récente du nouveau Centre Social associatif Gisèle Halimi et le nouvel espace de vie social dédié entre autres à la question de la transition écologique ESSOR. Notons également la volonté d'adhésion d'une grande partie des acteurs interrogés à l'idée portée par le projet de VRAC. L'ouverture de la maison solidaire de l'alimentation de VRAC viendra enrichir ce tissu associatif déjà implanté et qui œuvre aux côtés des habitant.es au développement de leur pouvoir d'agir notamment sur la question alimentaire. Ce qui manque et ce que pourrait apporter la maison solidaire de l'alimentation en plus, est un lieu de coordination territoriale sur les questions alimentaires entre ces différents acteurs. Ce lieu pourrait formaliser des relations déjà présentes sur le territoire permettant d'asseoir une cohérence globale dans les actions liées à l'alimentation. Les acteurs interrogés n'oeuvrant pas uniquement dans le quartier de Santy, c'est une opportunité pour VRAC d'étendre ses actions sur le territoire du 8ème arrondissement en travaillant en partenariat avec eux.

---

<sup>30</sup> Alberghini Ariane, Brunet Florence, Grandseigne Raphaël *et al.*, « L'aide alimentaire : acteurs, pratiques et modalités d'accompagnement des publics (II) », *Recherche sociale*, 2017/2 (N° 222), p. 5-110. DOI : 10.3917/recsoc.222.0005.

## PARTIE 5 - LES PRÉCONISATIONS

### 5.1 - Prendre en compte les attentes et points de vue des habitant.es:

---

**Objectif :** Prendre en compte les attentes et points de vue des habitant.es

**Constats :**

- *“Ce quartier est ultra prioritaire et il y a beaucoup d'associations et il y a beaucoup de gens qui viennent pensez à la place des habitant.es et des gens qui viennent avec des solutions toutes faites “ (extrait entretien, Association des parents d'élèves)*
- L'échec de l'implantation des Petites cantines à Santy et les conclusions tirés plus haut dans l'encadré concerné
- Nombre d'habitant.es ne fréquentent pas les associations du quartier et les temps de participation habitante (comme les réunions publiques ou événements du quartier ). Il est alors nécessaire de trouver d'autres manières de rencontrer les habitant.es afin que le projet soit réellement pensé et construit avec eux.elles.

**Acteur.ices concerné.es :** Les habitant.es de Santy

**Temporalité :** Dès lors des étapes de conception du projet. Puis tout au long de la vie du Centre alimentaire.

**Mise en oeuvre :**

- Vrac a déjà prévu la mise en œuvre d'un groupe de travail habitant avec l'intervention d'Aequitaz, une association grenobloise spécialisée dans la facilitation de la prise de parole en collectif et du pouvoir d'agir citoyen. Ces entretiens collectifs pourraient permettre de faire émerger des idées et dynamiques habitantes de groupe et aboutir sur des réalisations concrètes qui prendraient place dans le centre alimentaire.
- Par ailleurs, mener une enquête qualitative auprès des habitant.es pour comprendre les réalités qui les concernent et déterminer en quoi le centre alimentaire peut leur être bénéfique, de quelle manière iels souhaitent ou non s'en emparer paraît pertinent. Pour

cela il sera utile d'effectuer des entretiens directement avec eux.elles et en présentiel, les associations ne représentent pas les voix de la majorité d'entre elleux. Ce travail pourrait faire l'objet d'un recrutement d'un.e stagiaire étudiant.e.

**Afin d'entrer en contact avec les habitant.es, nous avons identifié plusieurs possibilités :**

→ Passer par les réseaux de parent.es d'élèves à travers l'association des parent.es d'élèves ainsi que le Lieu d'accueil parent de l'école Jean Giono à Santy. Ce dernier réunit deux lundi par mois un groupe de parents qui discutent de la scolarité de leurs enfants et œuvre pour son amélioration (confection de coussins par exemple). Une animatrice accompagne ces temps de rencontre. Il serait possible de mettre en place des ateliers collectifs autour du centre alimentaire lors de ces moments.

→ Passer par les bailleurs sociaux

→ S'appuyer sur l'engagement des habitant.es déjà en place dans le quartier, à travers le noyau de bénévoles qui portera le groupement d'achat Vrac qui verra le jour au printemps 2021.

→ Le directeur de l'École Jean Giono propose d'organiser une réunion avec les parent.es d'élèves pour aborder le projet du Centre alimentaire

→ Pour les habitant.es la connaissance des informations sur le quartier se fait principalement par les affiches et le bouche à oreille (doc préliminaire enquête métropole). Proposition de collages d'affiches, tractage places de marché General Frere et Etats, commerces, centres sociaux, MJC, boitage...

---

## 5.2 - Communiquer sur le projet auprès des acteur.ices du 8e:

---

**Objectif :** Communiquer sur le projet auprès des acteur.ices du 8e

**Constat :**

- Le projet du centre alimentaire de quartier n'était pas connu par tous les acteur.ices que nous avons rencontré, ou ils en avaient seulement une vague idée. Le projet étant de plus en plus avancé et certain, une communication auprès du réseau partenarial présent sur Santy permettra à chacun de se projeter sur son implication.
- Les structures institutionnelles et associatives ne sont pas nombreuses sur le quartier et peu d'événements sont organisés pour leur rencontre mais elles entretiennent de bonnes relations et soutiennent les actions de chacune. Les connexions entre certain.es acteur.ices sont éparses et informelles.

**Acteur.ices concerné.es :** Les structures institutionnelles et associatives du 8e arrondissement

**Temporalité :** Lors des étapes de conception du projet.

**Mise en œuvre :**

- Formation d'un groupe de travail avec une liste mail commune, création d'une forme de coordination.
- 

## 5.3 - Favoriser l'empowerment des habitant.es face à leur alimentation

---

**Objectif :** Favoriser l'empowerment des habitant.es face à leur alimentation

**Constat :**

- Les enfants et les jeunes sont le public cible des centre alimentaires communautaires canadiens
- Les activités peuvent être organisées sur les temps scolaires et périscolaires avec des financements prévus pour ces temps.

**Ateur.ices concerné.es :**

- Élèves des écoles maternelles, primaires et collège
- Philippe Zerr, maraîcher urbain est déjà intéressé par des considérations de sensibilisation à l'alimentation durable avec le projet 8eme Cèdre.
- Associations proposant des activités autour des thématiques alimentaires

**Temporalité :** Partenariats à établir avant l'ouverture du centre. Déroulement des actions lorsque le centre sera en fonctionnement, serait une première activité sur laquelle s'appuyer.

Rentrée septembre 2021 → avec les élèves des écoles et du collège de Langlet Santy

Novembre - décembre → avec les élèves des écoles du 8e arrondissement, à moins de 1km du centre (peuvent venir à pied)

Année 2022 → élargir les activités aux autres élèves de la métropole

**Mise en oeuvre :**

- Passer par les écoles et les structures en charge du périscolaire

Pour les écoles maternelles et primaires Langlet Santy, l'actuel Centre social Langlet-Santy qui deviendra le Centre social Mermoz Santy en printemps 2021 est en charge du périscolaire. L'entretien mené avec la directrice a confirmé la possibilité d'intégrer des animations culinaires au centre alimentaire, les animateurs-ices encadrent déjà ce type d'activités les mercredi après-midi.

---

## 5.4 - Créer un groupe de travail pour définir le cadre juridique, financier et de gestion du centre

---

**Objectif :** Créer un groupe de travail avec les partenaires pour définir le cadre juridique, financier et gestion du centre alimentaire

**Constat :**

- Divergence des partenaires potentiels sur la gestion. Aucun des acteur.ices interrogé.es ne se projette dans une co-gestion du lieu. Certains envisagent plutôt que

le lieu soit porté par une seule association et que les autres structures soient mobilisées et interviennent en temps que partenaires.

- Les subventions éphémères supposent des demandes qui doivent être réitérées régulièrement. Les acteur.ices portant cette charge de travail supplémentaire assez chronophage doivent être identifiés.

**Acteur.ices concerné.es** : Mairie, Métropole, Région, Etats, bailleurs, fondations, associations partenaires locales.

**Temporalité** : Dès maintenant

**Mise en oeuvre** :

- Identifier les partenaires souhaitant s'engager et participer au fonctionnement du lieu puis organiser une réunion pour que chacun s'exprime sur ces points.

---

## 5.5 - Différencier les offres en fonction des publics

---

**Objectif** : Différencier les offres en fonction des publics

**Constat** :

- Les actions souhaitant être menées par Vrac et les objectifs de chacune d'elles sont très diverses
- Les publics avec qui travaillent chacun des acteurs institutionnels et associatifs du quartier sont aussi très différents, ils ont des besoins et intérêts spécifiques

**Acteur.ices concerné.es** : Les publics du centre alimentaire

**Temporalité** : Lors de la mise en place des activités

**Mise en oeuvre** :

- Opérer une segmentation des publics pour définir les besoins et intérêts spécifiques de chacun : Familles, personnes seules, étudiant.es, personnes très précarisé.es, personnes en recherche d'emploi

- Repérer quelles activités conviennent à quels publics
  - Exemple : concernant les personnes très précarisées
    - se mettre en relation avec le CADA Forum réfugié, le Relais SOS, le CCAS, la Mission locale, le Secours populaire présents à Santy ou à ses abords
    - identifier les personnes qui ont des savoirs, compétences ou simplement des intérêts autour de la cuisine et de l'agriculture afin de définir de quelle manière elles peuvent développer leurs aptitudes dans le centre alimentaire.
- 

## 5.6 - Contribuer à des systèmes alimentaires durables

---

**Objectif :** Contribuer à des systèmes alimentaires durables

**Constat :**

- Des études sociologiques pointent du doigt les structures de l'ESS prônant la mise en relation des individus, la collaboration et le partage des ressources qui produisent des mécanismes de uberisation. Les impacts de leur fonctionnement et activités sur les conditions des travailleurs.euses et sur l'écologie ne sont pas toujours pris en compte. (Rodet, 2019)

**Acteur.ices concerné.es :** Les gestionnaires du Centre alimentaire

**Temporalité :** Dès lors des étapes préliminaires de conception de manière intensive puis tout au long de la vie du Centre de manière plus diffuse.

**Mise en œuvre :**

- Mettre en place un comité technique ayant une posture réflexive sur chacune des décisions et activités mises en place au Centre alimentaire de quartier pour mesurer leurs impacts sociaux et environnementaux. Il sera proactif en établissant des partenariats et cherchant des solutions permettant de réaliser les projets avec des acteur.ices et en passant par les canaux qu'ils.elles auront identifiés comme respectueux des principes établis.
-



## 5.7 - Créer des partenariats avec les jardins du 8e arrondissement

---

**Objectif :** Créer des partenariats avec les jardins du 8e arrondissement

**Constat :**

- Cultiver ses propres fruits et légumes frais et de saison à travers l'agriculture urbaine est un des axes principaux des centres alimentaires communautaires canadiens. Ce biais est incontournable pour mener des actions d'éducation populaire liées à l'alimentation et au rapport à l'agriculture.
- Le lieu identifié par Vrac pour y implanter le centre alimentaire ne permet pas d'y créer son propre potager, ce qui demanderait aussi des moyens humains et financiers
- Le 8e arrondissement compte 6 jardins partagés / pédagogiques dont 4 qui ont vu le jour avec le soutien de l'association Passe-jardin

**Acteur.ices concerné.es :** Les jardins partagés et pédagogiques

**Temporalité :** Mise en place des activités

**Mise en oeuvre :**

- Se mettre en lien avec les jardins pour y délocaliser les activités de culture

---

## 5.8 - Capitaliser les ressources et activités des partenaires

---

**Objectif :** Capitaliser les ressources et activités des partenaires

**Constat :**

- Le centre alimentaire communautaire Le dépôt compte 22 équivalents temps plein et une dizaine de bénévoles réguliers.eres pour mener à bien l'ensemble de ses activités
- Vrac a pour ambition de développer des activités similaires au Dépôt, même si cela sera dans une échelle plus restreinte, avec des moyens financiers limités.

**Acteur.ices concerné.es :** Réseau partenarial et Gouvernance du centre alimentaire

### **Mise en oeuvre et temporalité:**

- Pour être en mesure de mener à bien les différents projets, l'idée serait de s'appuyer sur les ressources des partenaires participant à la vie du centre alimentaire. Les ressources concernées sont d'abord les travailleurs et bénévoles de chacune de ces structures. Mais aussi les savoir-faire, le matériel et le réseau partenarial de chacune.
  - A court terme, l'embauche de 2 équivalents temps plein semble indispensable pour coordonner la mise en place du centre et l'ensemble de son fonctionnement.
  - A moyen et long terme, une politique d'emploi sera à penser. L'embauche de travailleurs.euses supplémentaire s'avérera certainement nécessaire si le projet prend de l'ampleur
- 

## **5.9 - Élargir le réseau partenarial**

---

**Objectif :** Élargir le réseau partenarial

### **Constat :**

- Le centre alimentaire sera dans une proximité géographique de nombreux acteurs présents sur le 8e arrondissement
- Ce projet innovant pourra intéresser des structures s'inscrivant dans les thématiques liées à l'alimentation, à l'éducation, à l'insertion et à l'agriculture urbaine, sur l'ensemble de la métropole Lyonnaise.
- Dans le cadre de notre étude, nous n'avons pas pu entrer en contact avec tous les acteur.ices

**Acteur.ices concerné.es :** Ludivine Dequidt (GLH), Raphael Petiot (développeur économique projet quartiers fertiles et membre de Belle Bouffe), Gautier Chapuis (conseiller 9eme arr Alimentation locale et sécurité alimentaire), Camille Augey (aussi conseillère du 9eme sur les questions de développement local et durable, insertion, commerce...), DECA (direction de l'économie, du commerce et de l'artisanat), Eco-Charlie (association de récup d'invendus de grandes surfaces bio) , Lieu d'accueil parent, membre d'ATD quart monde, Éducateurs de prévention du 8e pour la proposition de chantiers jeunes.

### **Mise en oeuvre :**

- Entrer en contact avec chacun d'eux afin d'identifier leur intérêt pour le projet et leur potentiel investissement et participation

### **Conclusion de la PARTIE 5**

L'ensemble des besoins et enjeux que nous avons abordé et éclairés à la lumière de concepts sociologiques, nous ont permis de proposer des pistes de travail pour la mise en place de la Maison solidaire de l'alimentation envisagée par Vrac. Nous avons ainsi pu formuler les recommandations présentées ci-dessus concernant la mise en route du lieu, son fonctionnement et les partenaires potentiels pour atteindre les objectifs de l'association. Nous pouvons classer ces préconisations selon trois catégories afin de comprendre avec quels acteurs et dans quels buts celles-ci sont pertinentes à mettre en œuvre. Ces trois types de préconisations sont, celles à réaliser avec les habitant.es, celles à réaliser avec les acteur.ices locaux.les et celles à réaliser en interne

Premièrement, les préconisations à réaliser avec les habitant.es du quartier Langlet-Santy, qui doit selon nous être le public cible de cette innovation. Ils.elles doivent alors être associé.es dans les différentes phases de construction du projet. Cela peut se faire par la prise en compte de leurs attentes, par le soin de favoriser leur empowerment face à l'alimentation et de prêter attention aux diversités de situation des publics en différenciant les offres de la future structure.

Deuxièmement, les préconisations à réaliser avec les acteur.ices locaux.les permettent de poser les jalons d'un projet novateur pouvant entrer en échos avec les préoccupations d'autres structures locales ne faisant pas encore partie du réseau partenarial de Vrac. L'objectif ici est de continuer le travail d'information de la création de la maison de l'alimentation, établir des ponts avec le jardins du 8e arrondissement et capitaliser les ressources et activités avec des partenaires

Enfin, le troisième type de préconisation concerne celles qui sont à réaliser au sein même de l'association VRAC. Elles ont pour objectif d'inscrire le projet dans des systèmes alimentaires durables et de faciliter la définition de son cadre juridique et administratif.

# CONCLUSION

L'enquête confiée par VRAC à notre équipe de recherche était d'établir un diagnostic de territoire du quartier Langlet-Santy dans le 8<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon en vue de la création d'une maison solidaire de l'alimentation. L'approche de socio-anthropologie appliquée au développement local nous a conduit à nous poser la question de savoir comment un projet d'innovation sociale peut contribuer à une démocratie alimentaire sur un territoire.

Les entretiens réalisés auprès des acteur.ices ont montré effectivement le manque de capacité chez les habitant.es du quartier Langlet santy, d'avoir un pouvoir d'agir sur leur alimentation. Ils.elles dépendent totalement de l'offre alimentaire disponible sur ce territoire et qui a souvent été qualifiée de malsaine. L'ethnographie du quartier et l'observation des commerces alimentaires nous a montré l'effective absence quasi-totale de l'alimentation locale, biologique. Des épiceries dont le prix est élevé et qui n'offrent pas non plus de produits de bonne qualité, deux supermarchés et une boulangerie industrielle. Ces éléments nous ont permis de qualifier le quartier de Langlet Santy comme désert alimentaire. Bien que cette notion soit instable, les éléments de l'enquête rapprochent de plus en plus le territoire de cette définition.

Le projet de la Maison solidaire de l'alimentation tel qu'il a été conçu par VRAC est accueilli à « bras-ouvert » par les acteurs du quartier qui étaient pour une grande partie d'entre eux informés de l'intention de VRAC de s'implanter dans le quartier avec un nouveau projet, assez unique et qui permettra à une population de participer, d'accroître son pouvoir d'agir sur les questions alimentaires et d'être actrice de son alimentation et non plus que consommatrice. La démocratie alimentaire évoquée plus haut peut se jouer à des échelles locales. Une des idées centrales de la démocratie alimentaire est la connaissance et le savoir. C'est-à-dire disposer d'informations sur les modes d'alimentation alternatifs qui sont sains pour la santé et protecteurs de l'environnement. Le projet de VRAC étant ancré dans les valeurs de l'éducation populaire peut jouer un rôle important, notamment en participant d'abord à une démocratisation du savoir, qui viendra alimenter ensuite une justice alimentaire dans le quartier de Langlet Santy. VRAC, dans ses actions, se repose souvent sur des partenaires déjà présents sur le territoire, qui ont un contact quotidien avec les habitant.es ce qui leur permet d'avoir des groupements d'achat autonomes à moindre coût humain. Le projet de maison solidaire de l'alimentation participera au changement de ce statut puisque VRAC disposera d'un lieu, d'un espace qui lui garantira un ancrage territorial et un contact quotidien avec les

habitant.es. Il s'agira sûrement de recruter des professionnel.les pour assurer cette présence et ce contact avec les publics cibles du projet. L'objectif sera aussi d'assurer la création de relais avec les habitant.es, qui servira de source de mobilisation par la suite pour le projet. D'où la nécessité de se rapprocher avec des acteurs comme l'association des parents de l'école et du collège, ainsi que de la classe professionnelle du collège spécialisée en maraîchage qui exploite le jardin Pré-Santy ou d'autres acteurs du quotidien comme le comité des locataires.

Les multiples tentatives de prise de contact de la Mairie du 8<sup>ème</sup> arrondissement avec VRAC nous démontre la fonction que peut jouer l'innovation sociale dans les territoires en rapport avec les collectivités territoriales. En effet, comme définie plus haut, souvent l'innovation sociale vient répondre à un besoin des habitant.es non assuré par les pouvoirs publics. D'ailleurs les multiples AAP dont Quartier Fertile dans lequel s'inscrit la maison solidaire de l'alimentation est un moyen parmi d'autres de déléguer des prestations de service aux associations et à l'ESS plus généralement. Le projet de la maison solidaire de l'alimentation est également important aux yeux des politiques publiques locales et métropolitaines.

Cette étude menée en pleine crise COVID-19 nous a poussé à nous poser d'autres questionnements auxquels nous ne pouvons répondre dans ce rendu. Au moment où les frontières sont fermées, qu'un débat public sur les relocalisations des industries, y compris alimentaires est lancé, la question de la résilience est d'autant plus importante. Comment un territoire comme Langlet-Santy pourra résister à de tels chocs en cas de crises à venir, et la question se pose pour d'autres territoires aussi. VRAC permettra a minima un espace de réflexion et d'action locale sur ces questions vitales.

## BIBLIOGRAPHIE

Alberghini Ariane, Brunet Florence, Grandseigne Raphaël et Lehrmann Justine, « L'aide alimentaire : acteurs, pratiques et modalités d'accompagnement des publics (I) », Recherche sociale, 2017, N° 221, no 1, pp. 5-92.

Andrieu Élise, Caillavet France, Lhuissier Anne, Momic Milan et Régnier Faustine , « L'alimentation comme dimension spécifique de la pauvreté. Approches croisées de la consommation alimentaire des populations défavorisées. », 32p, Travaux de l'observatoire internationale de la pauvreté et des inégalités, 2005-2006

Bouchard, M., 2006, De l'expérimentation à l'institutionnalisation positive : l'innovation sociale dans le logement communautaire au Québec, Public and Cooperative Economics, 77 (2) 139-166.

Bresson Maryse, « La participation : un concept constamment réinventé. Analyse sociologique des enjeux de son usage et de ses variations », Socio-logos . Revue de l'association française de sociologie, 24 février 2014, no 9, doi:10.4000/socio-logos.2817.

Centre de collaboration nationale en santé environnementale, "Food deserts and food swamps : a primer", octobre 2017

Collectivités Viables, « Logistique des systèmes alimentaires de proximité», Vivre en Ville, octobre 2018, consulté sur [collectivitésviables.org](http://collectivitésviables.org)

Coutellec Léo, « Pour une philosophie politique des sciences impliquées », Ecologie politique, 2 octobre 2015, N° 51, no 2, pp. 15-25.

Fouilleux Ève, Chapitre 4 : Les politiques agricoles et alimentaires, Presses de Sciences Po, 2008, 113-146 p.

Harrisson, D, Vezina, M, 2006, L'innovation sociale, une introduction, Public and Cooperative Economics, 77 (2), 129-139.

Hillier, J, Moulaert, F, Nussbaumer, J, 2004, Trois essais sur le rôle de l'innovation sociale dans le développement territorial, Géographie, Economie et Sociétés, 2 (6), 129-152.

Malassis, L. 1998. Naissance et développement d'une nouvelle discipline économique : l'économie agro-alimentaire, Université de Parme.

Paddeu, F, "L'agriculture urbaine dans les quartiers défavorisés de la métropole New-Yorkaise: la justice alimentaire à l'épreuve de la justice sociale", VertigO, Natures et Métropoles, 2012

Paturel D., Ndiaye « Démocratie alimentaire : de quoi parle-t-on ? », in Les Chroniques

Paturel Dominique et Carimentrand Aurélie, « Un modèle associatif de circuits courts de proximité pour les épiceries sociales et solidaires : vers une démocratie alimentaire ? », Revue de l'organisation responsable, 12 juillet 2018, Vol. 13, no 1, pp. 43-54.

Paturel Dominique, « Faut-il continuer à nourrir les pauvres ? », Le sociographe, 22 mai 2018, N° 62, no 2, pp. 13-22.

Paturel Dominique , Sciences de Gestion, HDR, INRA, UMR 951 Innovation et Patrice Ndiaye, Droit Public, HDR, CREAM, "Les Chroniques Démocratie Alimentaire, Mars 2019.

Petit, Y , Agriculture, alimentation et sécurité alimentaire, Répertoire de droit international, p176-187

Renting Henk, Schermer Markus et Rossi Adanella, « Building food democracy : Exploring Civic Food Networks and Newly Emerging Forms of Food Citizenship », Journal of Soc. of Agr. & Food, Vol. 19, No. 3, pp. 289–307

Richez-Battesti, Nadine, Francesca Petrella, et Delphine Vallade. « L'innovation sociale, une notion aux usages pluriels : Quels enjeux et défis pour l'analyse ? », Innovations, vol. 38, no. 2, 2012, pp. 15-36.

Rodet Diane, « Construire un système agroalimentaire par internet : le cas de La ruche qui dit Oui ! », in Séminaire Sciences sociales et alimentation, INRA-CMH, Paris, France, 2019.

Sauvé Lucie et Chaire ERE-UQAM, Éducation relative à la santé environnementale: fondements et pratiques liés à la problématique de l'alimentation en contexte d'éducation populaire et communautaire : rapport de recherche, 2011

Ver Ploeg Michele, « Access to Affordable and Nutritious Food: Measuring and Understanding Food Deserts and Their Consequences » , United States Department of Agriculture, 2009

Wresinski J., 1991, La pensée des plus pauvres dans une connaissance qui conduit au combat, Revue Quart Monde, n°140, p. 44-52.

### **Rapports et données chiffrées**

Carte de la Précarité alimentaire à Lyon en 2020  
[http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/precarite-alimentaire-a-lyon-en-2020\\_471647#14/45.7314/4.8597](http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/precarite-alimentaire-a-lyon-en-2020_471647#14/45.7314/4.8597)

Dispositif de cartographie interactive de la ville de Lyon, “Crise et précarité alimentaire : pour une approche collaborative”, Direction du développement territorial, Ville de Lyon , 2020  
[http://www.vlko.org/site0/index0.html#art\\_C1-Precarite@@alimentaire](http://www.vlko.org/site0/index0.html#art_C1-Precarite@@alimentaire)

Rapport d’activité de Vrac 2019

Projet de territoire NPNRU Langlet-Santy 2016-2020, Mission Entrée Est  
[https://www.polville.lyon.fr/sites/default/files/prog\\_2017/pdt\\_langlet-santy.pdf](https://www.polville.lyon.fr/sites/default/files/prog_2017/pdt_langlet-santy.pdf)

Projet de territoire NPNRU Langlet-Santy 2019, Mission Entrée Est  
[https://www.polville.lyon.fr/sites/default/files/plaquette\\_npnru\\_santy\\_v5.pdf](https://www.polville.lyon.fr/sites/default/files/plaquette_npnru_santy_v5.pdf)

Projet de création de maisons de l’alimentation, Jean-Pierre LEBRUN CGAAER, aout 2010  
<https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/144000488.pdf>

### **Sites internet**

« Community Food Centres Canada | Good food is just the beginning - Mission », consulté le 17 octobre 2020, URL : <https://cfccanada.ca/fr/About-Us/Mission-and-Vision>.

« Qu’est-ce qu’un centre communautaire d’alimentation? », *Le Dépôt*, consulté le 17 octobre 2020, URL : <https://depotmtl.org/fr/quest-ce-quun-centre-communautaire-dalimentation/>.

Site internet de l’association Vrac. URL : <https://lyon.vrac-asso.org/>

### **Vidéos**

*Présentation de l’association VRAC*, 2020, consulté le 14 octobre 2020, URL : <https://www.youtube.com/watch?v=ohulhvntKRc>.

*Vrac : l’alimentation de qualité à « prix quartier »*, 2020, consulté le 14 octobre 2020, URL : <https://www.youtube.com/watch?v=o4jkQ5sfyb0>.



## Annexe 1 - Exemple d'un guide d'entretien

---

Nous avons élaboré un guide d'entretien type que nous avons décliné en fonction du type de structure enquêtée. Voici le guide d'entretien mobilisé avec les associations :

### **L'association elle-même**

- Présentation globale des activités de l'association
- Quel rôle avez-vous dans l'association ?
- De quelle manière les habitant.es connaissent l'association et deviennent adhérent.es ?
- Quelles types d'activités avez-vous déjà réalisées autour de l'alimentation ?
- Le degré d'engagement des adhérent.es, quelles possibilités d'implication, de bénévolat?
- Est-ce que les personnes impliquées sont sensibles aux questions dvp durable, consommation locale, alimentation saine ... ?

### **Le quartier**

- Comment décririez-vous la dynamique associative du quartier ?  
(diversité dans les profils des personnes engagées, type d'association qui marchent bien ou non, manque d'association sur une thématique en particulier.)
- Quelles priorités aviez-vous identifiées sur le quartier?
- Comment décririez-vous l'offre alimentaire sur le quartier ?
- Quel accompagnement institutionnel est proposé aux personnes pour accéder à l'aide alimentaire?
- Quelles actions de solidarités existent dans le quartier concernant l'alimentation des personnes les plus précaires ?  
(distribution, maraudes, coup de main, dons, réseaux informels...)

### **Relations avec partenaires**

- Avec quelles structures travaillez-vous ?

### **Vision sur l'aide alimentaire**

- Que pensez-vous de l'aide alimentaire ?

-Quelles solutions apporter face à l'augmentation du nombre de personnes en précarité alimentaire ?

### Leur potentiel investissement pour le projet vrac et pour le centre alimentaire

-Que pensez-vous de l'idée de créer un centre alimentaire de quartier ?

- Comment imaginez vous l'implantation du groupement d'achat Vrac ?  
(quelle temporalité, qui seraient les usagers, quelle implication)

-Quels aspects peuvent intéresser les familles de Langlet Santy ?

-De quelle manière votre association pourrait y prendre part ?

-Qu'est ce qui serait intéressant d'organiser dans ce centre alimentaire ?

-Avez-vous des idées d'autres acteurs qui pourraient y prendre part ?

-Quels sont les liens que vous entretenez avec les autres structures qui pourraient faire partie de ce projet ? Une co-gestion est elle imaginable ?

## Annexe 2 - Les entretiens semi-directifs

Personne enquêtée	Structure (statut)	Lieu, modalités	Date
Lorana Vincent et Joachim Robert	Vrac (Directrice et coordinateur)	Rencontre dans les locaux de Vrac (Vaulx-en-velin)	15 / 10
Melanie Maillet Lorana et Joachim Anaëlle	Centre social Langlet-Santy (Directrice) Vrac Alliade Habitat et Vrac (administratrice)	Réunion au Centre social Langlet-Santy	27 / 10
Maire adjointe 8ème	Mairie du 8	Téléphone	29/10
Collaboratrice maire adjointe	Mairie du 8	Visio	03/11
Marie	Petites cantines	Visio	09/11
Delphine	Graines de Giono + Conseil citoyen de Langlet Santy	Visio	10/11
Romy Hoesler	La régie de quartier Projet Jardin Pré-Santy	Visio	16/11
Léna monfort	Projet 8ème Cèdre chez GLH	Visio	16/11

Monsieur Thevenin	Directeur Ecole Giono	Présentiel	19/11
Melanie Maillet et Gaëlle	Centre soc Santy (directrice et référente dvp durable CS Etats unis)	Visio	20 / 11
Pauline Sumet	Centre alimentaire communautaire de Montréal (Le dépôt)	Présentiel	22/11
Marie-amandine	Belle bouffe	Visio	24 /11
Priscilla Bella	Récup' et gamelle	Visio	23 /11
Boris Tavernier	Vrac national (directeur)	Visio	5/01

## LE CENTRE SOCIAL LANGLET-SANTY



Association



Lyon 8, Langlet-Santy

### **Acteur social incontournable dans le QPV de Langlet Santy**



Tout public : enfants, jeunes, familles, retraités



Alimentation saine et durable - Activité  
secondaire

- Préparation de repas avec les enfants et les familles.
- Repas partagés entre habitants.es du quartier
- Sorties familiales avec des goûters partagés,
- Préparation de buffets pour des événements, des dégustations, des disco-soupe
- Récupérations des invendus du marché.
- "Défi alimentation positif" en partenariat avec groupement d'agriculteurs biologique

Ces actions sont menées à la fois par l'équipe du centre social Langlet santy ainsi que par des partenaires qui interviennent dans le centre. Ex : , Belle bouffe, recup et gamelle , Vrac, Zero dechet, la legumerie, Jardin pre santy, Ecole giono

## 8EME CEDRE (GLH)



Bailleur social



Lyon 8, Etats-Unis



Habitants.es des résidences Paul Cazeneuve,  
Général Frere et de l'avenue Berthelot. +  
Usagers des structures partenaires du QPV  
Etats-Unis



Agriculture urbaine - Activité principale

S'organise autour de 3 espaces :

- La zone d'expérimentation pour la biodiversité
- La micro-ferme des Etats-Unis est portée par le maraîcher Philippe Zerr et représente une superficie de 600 m<sup>2</sup>
- Le jardin permacoleLe maraîcher vend ses produits sur place tous les lundis de 17h à 19h et le but est de sensibiliser à une nourriture locale et fraîche.

La micro-ferme n'a pas de fonction nourricière vue la petite surface cultivée. La micro ferme est en lien avec Epicentre (épicerie sociale) à qui ils revendent leurs invendus en théorie même s'il y en a peu, cette action sert à ce que l'épicerie réoriente ses usagers.es vers ce jardin.

## LES GRAINES DE GIONO



Association



Lyon 8 - Santy



Parents des élèves de l'Ecole Jean Giono

Lien avec les parents d'élèves - Activité principale



Partage des savoirs culinaires

Activité très secondaire

Organiser un repas partagé avec des plats des différentes cultures des parents

**L'association peut devenir un levier d'action  
notamment par la mise en lien du projet de VRAC  
avec les parents des élèves de l'école.**

## EUREQUA - REGIE DE QUARTIER



Association



Lyon 8



Habitants.es en situation économique et sociale précaire



### Jardin partagé - Activité secondaire

- Actions d'insertion professionnelle, pas spécialisée dans la cuisine mais cela est envisageable
- Actions de sensibilisation à une alimentation saine et durable
- Jardin partagé : création de lien social, relais pédagogique
- Animations avec : la crèche du quartier, l'école Jean Giono et le collège Longchambon, l'EHPAD Madeleine Caille.
- Activités sur le quartier des Etats-Unis en faveur des seniors qui se rencontrent pour jouer, partager des repas cuisinés sur place.

# BELLE BOUFFE



Association



Lyon



Tout public + Focus envers les personnes en situation économique et relationnelle précaire



Ateliers alimentation - Activité principale

- Ateliers de cuisine participative anti gaspillage
- Ateliers de jeu de rôle traitant de différents enjeux (cuisine végétale, complexité alimentaire.
- Développement d'outils numériques pour orienter les choix de consommation.
- Service d'accompagnement d'acteurs.rices publics-privés rencontrant des problématiques autour de l'alimentation.



## Annexe 4 - Sigles et abreviations

---

**ANRU:** Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

**ATD :** Agir Tous pour la Dignité

**CCA:** Centre Communautaire d'alimentation

**CCAS:** Centre Communal d'Action Sociale

**DECA:** Direction de l'Economie, du Commerce et de l'Artisanat

**EHPAD:** Etablissement d'Hébergement des Personnes Âgées Dépendantes

**ESS:** Économie Sociale Solidaire

**GLH:** Grand Lyon Habitat

**MDMS:** Maison De la Métropole pour les Solidarités

**MJC:** Maison des Jeunes et de la Culture

**NPNRU:** Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain

**PNRU:** Programme National pour la Rénovation Urbaine

**QPV:** Quartier Politique de la Ville

**SACVL:** Société Anonyme de Construction de la Ville de Lyon

**VRAC :** Vers un Réseau d'Achat Commun